

La guignolée, un élan de générosité

Par un soleil brillant sur l'île d'Orléans, en ce dimanche du 7 décembre 2014, près de 55 bénévoles ont suivi le chemin de la traditionnelle guignolée de Saint-Pierre. Grâce à l'accueil chaleureux doublé de la générosité des citoyens, une somme de 4 061,68 \$ a été recueillie sur la route. De plus, nous avons reçu un don de 1 000 \$ du dépanneur Ferland et 250 \$ de la municipalité de Saint-Pierre. Ces contributions permettront de poursuivre les œuvres caritatives de notre milieu. Au nom de tous, mille mercis à tous les bénévoles et donateurs pour ce partage apprécié. Que ce temps des Fêtes vous apporte la Paix, la Joie et l'Amour !

Les membres de la CORVÉ
par Nicole Bédard



© NICOLE BÉDARD

De g. à dr. : Emmanuelle Létourneau et son fils Loup Boisvert, Marie-Ève Labbé et sa maman Brigitte Plante, ainsi que Léonie Masson ont participé à la guignolée de Saint-Pierre.

Tour de l'île électrique

Tim Boucher

Dans ses « quarante-deux milles de choses tranquilles », Félix Leclerc n'avait certainement pas prévu l'installation de cette nouvelle chose tranquille sur l'île d'Orléans : un circuit de bornes électriques pour soutenir l'autonomie des véhicules électriques.

En préparation d'un lancement officiel planifié pour le printemps 2015, la MRC a installé 16 bornes électriques autour de l'île pour un coût total de 52 167,65 \$, comprenant l'achat, le transport et l'installation des bornes. D'après Bernhardt Beaudry, agent de développement rural au CLD de L'Île-d'Orléans, le programme Pacte rural a financé 89 % du coût. Le reste de la somme, soit un montant de 5 969,17 \$, pour un coût moyen de 373,03 \$ par borne, a été assumé par les municipalités.

L'installation des bornes électriques fait partie de l'initiative de transport durable. Leur utilisation est gratuite pour les usagers. C'est le propriétaire du terrain sur lequel la borne est branchée qui paie l'électricité. Le coût d'une charge varie entre 0,50 \$ et 2 \$ et utilise entre 13 kWh et 80 kWh d'électricité. En échange, la MRC souhaite que « les commerçants qui ont installé une borne chez eux puissent profiter d'une nouvelle clientèle prête à supporter leur initiative et leur soutien au transport durable. »

Les bornes ont été acquises de la compagnie ontarienne, Sun Country Highway. Cette dernière promeut l'objectif de construire une infrastructure pour les véhicules électriques à travers le Canada. Les bornes installées sur l'île sont les plus puissantes du Niveau 2, avec 240 volts et 100 ampères. La grande région de Québec compte 654 véhicules électriques enregistrés alors que la province en compte 4 500 et le Canada 9 500.

SUITE EN PAGE 2



© SYLVAIN DELISLE

Seize bornes électriques ont été installées par les municipalités.

L'exposition *Bleu dévoile* au pays de Champlain

À force de côtoyer le fleuve l'été dernier au Parc maritime de Saint-Laurent, les vingt-trois voiles de l'exposition *BLEU dévoile* ont ressenti l'appel du large.

La visite en août d'une délégation du Pays de Marennes-Oléron et l'invitation du maire de Marennes à participer au Festival des cultures francophones ont fait le reste. Vers la fin d'octobre, grâce au soutien de notre préfet, Jean-Pierre Turcotte, et aux relations d'affaires d'un ami de BLEU, Normand Hinse, les voiles ont traversé l'Atlantique pour s'ancrer à Marennes à temps pour le lancement du 6 novembre.

Nous sommes cinq filles, membres du conseil d'administration de BLEU. Nous avons décidé de puiser chacune dans notre escarcelle pour répondre à l'invitation de Mickaël Vallet, maire de Marennes. Nous avons donc atterri à Charles-de-Gaulle le 6 novembre dernier, jour de l'inauguration du Festival international des cultures francophones de Marennes et du lancement de notre exposition. Quelques heures plus tard, après un changement de train à Poitiers, nous apercevons Catherine, que nous avons connue l'été dernier. Elle nous attend, adossée au mur de briques jaunes de la petite gare de Surgères.

Après plus d'une heure de route, nous voyons apparaître au cœur du plat pays saintongeais la pointe effilée du clocher gothique de Marennes. Il nous rappelle que la douche et le repos bien mérité ne sauraient tarder.

SUITE EN PAGE 13

Sursis pour le CLD

Sylvain Delisle

Après plusieurs semaines à discuter de divers scénarios quant à l'avenir du CLD de l'Île d'Orléans, les maires et le président du CLD ont convenu d'un commun accord de ne pas prendre de décision hâtive. Dans cette optique, il fut décidé de maintenir les services offerts par le CLD en attendant d'avoir plus d'information sur les obligations que les MRC devront respecter et les budgets alloués pour y parvenir.

45 % en moins

L'annonce gouvernementale de novembre ne se limitait pas à redonner les compétences de développement local aux MRC. Elle était aussi accompagnée d'une coupure du budget de fonctionnement de 45 %. Ainsi, même si les activités du CLD sont maintenues, cette nouvelle réalité budgétaire impose son lot de changements. La principale modification est la suppression d'un poste au sein de l'équipe du CLD. Cette transition s'est par contre effectuée de manière douce. En effet, un employé avait déjà annoncé son départ volontaire pour un autre emploi.

Quatre mois de statu quo

La MRC et le CLD de l'Île d'Orléans ont choisi de

faire preuve de prudence en attendant d'avoir toutes les informations en main pour prendre une décision. En effet, même si les grandes lignes sont connues, plusieurs informations manquent. Quelles seront les nouvelles obligations des MRC ? Quel montant la MRC de L'Île-d'Orléans récupérera-t-elle des argents autrefois dédiés à la défunte Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale ? Que réserve le prochain budget provincial ? Ces informations sont essentielles avant d'entreprendre une restructuration aussi majeure du développement local de l'île d'Orléans. Bien que le délai de quatre mois fut avancé à plusieurs reprises, il ne s'agit pas d'une date immuable. Le souci des dirigeants étant avant tout d'avoir tous les éléments nécessaires à une décision éclairée.

Réaction du président du CLD

M. Alain Winter, président du CLD, s'est montré heureux et rassuré par l'approche adoptée par les maires de l'île. Pour un complément d'information, vous pouvez visionner l'entrevue réalisée avec M. Winter sur notre site Internet (www.autourdelile.com) sous l'onglet « en vedette ».



© SYLVAIN DELISLE

Sainte-Pétronille remercie ses bénévoles

Sylvain Delisle

Le samedi 6 décembre dernier, les bénévoles de la municipalité de Sainte-Pétronille étaient conviés à un 5 à 7 au centre Raoul-Dandurand. Lors de cette soirée, un hommage particulier fut rendu à Violette Goulet ainsi qu'à Huguette et Willy Gosselin.

D'entrée de jeu, Yves-André Beaulé, conseiller municipal de Sainte-Pétronille et organisateur de cette 2^e édition de la fête des bénévoles, a souligné l'importance du bénévolat pour la communauté. «La contribution et l'engagement des bénévoles sont essentiels dans tous les domaines de notre société, afin que l'on soit en mesure d'offrir des services de grande qualité et de dynamiser le milieu.»

Le début des grands concerts

Même si, aujourd'hui, les concerts de Musique de chambre à Sainte-Pétronille font partie intégrante du paysage culturel de la municipalité, c'est à la fin des années 50 qu'il faut retourner pour retracer l'origine de ce type de concerts. C'est en effet à cette époque qu'un petit groupe décida de créer la Corporation des concerts sous les étoiles, précurseur indirect de Musique de chambre à Sainte-Pétronille. Mme Huguette et M. Willy Gosselin firent partie des membres fondateurs de cette corporation. C'est donc pour cet apport des plus significatifs que la municipalité leur rendit hommage. «Le premier de ces concerts sous les étoiles eut lieu le 12 juillet 1960. En présence du premier ministre de l'époque, Jean Lesage, quatre mille personnes s'étaient rassemblées pour un concert consacré à Félix Leclerc, sous les étoiles, dans la grange du Mont des roses. Je m'en souviens comme si c'était hier!», rappela M. Beaulé dans sa présentation du couple.

La naissance de la bibliothèque

Les gens ayant connu Mme Violette Goulet relativement récemment pourront être pardonnés de ne connaître de ses implications que les plus récentes. Même si ces dernières années elle fut, à titre de présidente, principalement associée à BLEU, le Regroupement des artistes et artisans d'art de l'île d'Orléans, ainsi qu'au journal *Autour de l'île*, l'éloge préparé par Yves-André Beaulé rappela ou fit découvrir la richesse de son parcours en tant que bénévole. Ainsi, plusieurs apprirent que la création de la bibliothèque municipale de Sainte-Pétronille était l'une de ses initiatives. C'est sur une touche toute personnelle que M. Beaulé termina sa présentation: «Il est tellement intéressant pour nous de travailler avec toi. Tu ne comptes pas ton temps. Tu y mets toute ton énergie et ton enthousiasme. Tu débordes de talents et d'idées et tu nous en fais profiter. Merci, Violette, pour tout ce que tu donnes à ta communauté.»

L'importance du bénévolat

«Depuis deux ans, la fête des bénévoles de la municipalité s'est donnée comme second objectif de rendre hommage à des bénévoles qui ont contribué remarquablement, et ce, souvent, dans l'anonymat et de façon tout à fait gratuite, à ce qu'est devenu notre village de Sainte-Pétronille aujourd'hui. Ce genre de bénévolat représente une contribution inestimable dans un milieu, dans une société. Parmi les bénévoles qui ont marqué notre village, nous comptons des précurseurs, des visionnaires, des innovateurs et des initiateurs de projets, de mouvements et d'idées, des bâtisseurs qui ont façonné Sainte-Pétronille et contribué à son développement», évoquait M. Beaulé dans son discours.

Tour de l'île électrique Suite de la une

D'après M. Beaudry, le nombre de véhicules enregistrés double chaque année. En général, les véhicules électriques doivent être branchés chaque soir pour faire le plein. L'idée des bornes vise à accroître l'autonomie des véhicules pour leur permettre un voyage électrique tranquille autour de l'île, sous un nuage, près d'un cours d'eau...

Localisation des bornes sur l'île

Saint-Pierre

- Bureau d'accueil touristique,
- 490 côte du Pont,
- Garage municipal,
- 515 route des Prêtres.

Sainte-Famille

- École de Sainte-Famille,
- 3912 chemin Royal (deux bornes).

Saint-François

- Stationnement de l'église (deux bornes).

Saint-Jean

- Stationnement de l'église (deux bornes),
- Quai de Saint-Jean,
- Manoir Mauvide-Genest,
- 451 chemin Royal.

Saint-Laurent

- Stationnement de l'église (deux bornes).

Sainte-Pétronille

- Chocolaterie de l'île d'Orléans,
- 150, chemin du Bout-de-l'Île (deux bornes),
- Auberge La Goélique,
- 22, rue du Quai,
- Polyculture Plante,
- 20, chemin du Bout-de-l'Île.

La croix du chemin Lafleur

Jacqueline Guimont

Je ne sais pas si vous faites comme moi, mais chaque année, au printemps et à l'automne, je fais le tour de l'île d'Orléans en m'arrêtant, flânant ici et là. Cette année j'ai fait escale dans la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, plus précisément sur le chemin Lafleur. À la fin de cette petite route tranquille, j'ai découvert une croix de chemin en bois, peinte en blanc, dont la hampe et la traverse étaient plus que défraîchies.

À l'automne, quelle ne fut pas ma surprise d'apercevoir cette même croix de chemin bien droite, immaculée, ayant à son faîte une croix noire. Au bas de la hampe, une niche abritant la statue de la Vierge, surmontée d'un lanternon et se terminant par une petite croix noire. À la jonction de la traverse, de chaque côté de la croix, sont cloués quelques instruments de la Passion : échelles posées en diagonale et couronnes d'épines en fer ornamental, le tout peint en noir. Une clôture entoure l'enclos où l'on dépose une gerbe de fleurs.

Qui a bien pu entretenir cette croix et pourquoi? Curieuse, je m'informe et quelques jours plus tard je rencontre le propriétaire de cette croix, M. Marc LaBrosse, architecte. « Le plaisir du travail du bois me vient de mon grand-père et de mon arrière-grand-père Paradis, tous deux charpentiers et de surcroît originaires de l'île d'Orléans. Je suis fier de dire qu'une bonne partie de mes origines sont ancrées dans l'île. » D'abord, j'apprends que cette croix de chemin se nomme la croix du chemin Lafleur et qu'elle a été en nomination pour le Prix de l'Île. Ce prix reconnaît les interventions exceptionnelles effectuées par les citoyens sur leur propriété. C'est en 2009 que M. LaBrosse a acheté la maison et le terrain de sa tante, Mme Marcelle Paradis.

M. LaBrosse m'explique les principales raisons pour lesquelles il a rénové la croix. « C'est par respect pour ma vieille tante et pour les gens qui viennent réciter le

chapelet. » Sapristi ! Je découvre que pendant un peu plus d'un demi-siècle, la tradition de prier face à cette croix de chemin n'a jamais cessé; et encore de nos jours, tous les jeudis du mois de mai, y est célébré le mois de Marie. Plus précisément, c'est entre 19 et 20 heures qu'on y récite l'Ave Maria, sans toutefois chanter. Certains d'entre vous se souviendront que les dévotions à la Vierge, au mois de mai, étaient accompagnées de ce chant religieux (je vous entends chanter) : « C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau... » Maintenant que vous connaissez les dates et les heures, pourquoi ne pas venir rejoindre le groupe pour la récitation du chapelet. L'histoire de la croix du chemin Lafleur relie les patrimoines matériel et immatériel, toujours bien vivants.

C'est à travers les écrits de Mme Marcelle Paradis que l'on peut connaître l'histoire de cette croix de chemin. À l'automne 1956, lors des travaux de dynamitage pour le redressement du chemin Royal, cette croix a été très endommagée. « La croix de chemin devait quand même survivre grâce au remarquable travail d'Adrien (à François) Blouin, dont les talents de menuisier et la patience reconnue ont donné comme résultat la croix actuelle possiblement terminée vers 1959-60. M. Jean-René Côté s'était chargé du fer ornamental. » Pendant de nombreuses années, Mme Rolande Blouin ainsi que plusieurs bénévoles ont entretenu la croix participant, comme l'écrit Mme Marcelle Paradis, « à la conservation de ce souvenir du patrimoine ». En 1986, cette dernière acheta la pointe de terrain mise en vente par le ministère des Transports, devenant ainsi propriétaire de la croix du chemin Lafleur : « Mon mari et moi tenons à sa préservation et à la continuation de la tradition du mois de Marie », écrivait-elle.

En 2009, on a répertorié 22 croix de chemin autour de l'île d'Orléans. Quand et pourquoi érigait-on des croix de chemin ?



© JACQUELINE GUIMONT

M. Marc LaBrosse a restauré la croix du chemin Lafleur.

La recrudescence de ces croix de chemin a eu lieu surtout à la fin de la guerre de 1914-1918 : c'était une façon de remercier la Providence pour la protection d'un des leurs. Témoin de notre passé, chaque croix de chemin nous raconte une histoire. On érigait les croix de chemin par dévotion, protection et commémoration. Elles servaient à prier lorsqu'on était éloigné du temple paroissial ou encore pouvait identifier l'emplacement d'une future église.

Construites en bois ou en fer, ces sentinelles servaient à remercier le ciel d'un souhait exaucé ou conjurer un mauvais sort (inondations, sécheresses, invasions) en agissant à titre de prévention assurant la protection divine. Il fut un temps, pas si lointain, où les habitants qui passaient devant une croix de chemin levaient leur chapeau ou posaient un geste de révérence.

« Inventaire des croix de chemin de l'île d'Orléans », sur le site Répertoire du patrimoine culturel du Québec <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

Je vous souhaite à toutes et à tous un très joyeux Noël et une année 2015 remplie de bonheur et de santé.

VOTRE RÉFÉRENCE À L'ÎLE D'ORLÉANS
Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Tél. : 418 666-5050 | Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com | www.yvesemond.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.

TranquillIT **RE/MAX Référence 2000**
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchise indépendante et autonome de RE/MAX Québec inc.

Christiane Gagné, le nouveau visage de la production de la fraise de l'île

Isabelle Harnois

Comme nous, les habitants de l'île d'Orléans, le savons : la production agricole n'est plus ce qu'elle était. En particulier, la culture de notre renommée fraise de l'île d'Orléans, trésor de notre agriculture et chouchou des consommateurs québécois, a ratrépété le siècle. Nous en avons rencontré une preuve vivante en la personne de madame Christiane Gagné, coordonnatrice administration et opérations à la Ferme Onésime Pouliot, de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Madame Gagné, native de Beauport, mais établie à l'île depuis 1996, était une toute jeune femme et une nouvelle maman lorsqu'elle fut embauchée comme manœuvre agricole à la ferme Jocelyn Roberge. Elle est véritablement ce qu'on appelle, en anglais, une « self-made-woman » puisqu'elle a bâti sa carrière à la force du poignet et à partir de la base. Elle a planté, sarclé, taillé et récolté, appris à conduire un tracteur avant de « passer » superviseur du travail aux champs. Dès 1999, elle a commencé à coordonner les tâches des travailleurs venus du Mexique et a appris, selon ses termes, un espagnol « de champ ». En 2006, M. Roberge décédait dans un accident et Christiane se retrouvait sans emploi... pour un mois. Elle fut alors recrutée par les frères Guy et Daniel Pouliot, diplômés universitaires, qui assurent la relève de leur père Onésime, maintenant âgé de 74 ans, et de sept générations de Pouliot et de leurs ancêtres Thivierge, sur leurs magnifiques terres de Saint-Jean.

Christiane ne connaît alors rien à la culture des fraises, puisque la ferme Roberge était spécialisée dans la culture des poivrons. Qu'à cela ne tienne, elle n'est pas de celles que le changement ou l'effort effraient : elle acquiert la formation et



© ISABELLE HARNOIS

Christiane Gagné est coordonnatrice administration et opérations à la Ferme Onésime Pouliot.

le permis de conducteur de classe 3, soit chauffeur de camion, et fait des livraisons de nuit à Boucherville notamment. Elle dirige les équipes de travailleurs mexicains dans les champs jusqu'à ce que la sophistication de l'industrie agricole vienne imposer aux producteurs de nouvelles tâches de nature administrative. En effet, toute une administration découle de la nécessité de se conformer aux normes de salubrité des installations, de santé et sécurité des travailleurs et de l'obligation de tenir les nombreux registres exigés. Autrefois, les agriculteurs voyaient leurs activités ralen-

tir durant l'hiver. Maintenant, ils font face à un fardeau administratif important que la saison d'hiver leur permet d'assumer en vue des audits et inspections de la CSST et de Canada Gap, notamment, dont les exigences vont des trappes à souris à la salubrité des toilettes. Comme le raconte Christiane, elle a ainsi commencé à travailler dans le bureau et, de fil en aiguille, elle en est arrivée à faire du recrutement, de la planification, du développement, de la formation. Et j'en passe.

Une entreprise phare moderne

En parallèle, la ferme est devenue une entreprise phare dans le secteur agricole. Elle emploie maintenant plus d'une centaine des travailleurs mexicains par année – probablement 138 en 2015 – entre avril et novembre, deux agronomes à temps plein, des stagiaires, etc. L'été, la ferme est une fourmilière et, pour ainsi dire, une immense famille. Sous la gouverne des frères Pouliot, assistés de Christiane avec qui ils forment maintenant une équipe efficace et bien rodée, l'exploitation agricole s'est transformée et se déploie sur une tout autre échelle que locale : les Pouliot vendent leurs fraises chez Provigo, Métro et IGA et leurs patates douces, une production mineure mais prometteuse, chez IGA. La ferme de M. Onésime s'étend sur 154 hectares de culture, dont 60 en production, et les Pouliot seraient possiblement les troisièmes producteurs de fraises au Québec, ce qui signifie probablement, comme le remarque Guy Pouliot, au Canada, le Québec produisant 53 % des fraises au pays. La mise en marché des petits fruits étant

laissée aux producteurs, la ferme Pouliot participe à un regroupement d'importants producteurs de l'île : les Emmanuel Lemelin, Philippe Vaillancourt et François Gosselin. Petits fruits Orléans sert de guichet unique pour l'approvisionnement des grandes chaînes d'alimentation en petits fruits certifiés île d'Orléans.

Pareille expansion de l'industrie agricole implique l'utilisation intensive de nouvelles technologies et l'implantation d'outils électroniques qui auraient renversé nos ancêtres : les travailleurs de la ferme Pouliot ont maintenant des cartes à code barre pour pouvoir sortir leur rendement à la récolte et des ipods dans les habitations pour entrer leurs heures de travail. La productivité de chacun et de chaque champ est suivie de près et le déploiement des travailleurs réorganisé au fur et à mesure des priorités variables de la récolte. Christiane vous parlera avec enthousiasme et expertise des nouveaux logiciels et de leurs potentialités pour le développement de l'entreprise.

Enfin, un aspect du travail de Christiane mérite d'être raconté. Si, au début de sa carrière, les femmes manœuvres agricoles étaient rares, il y a de plus en plus de femmes dans l'industrie agricole d'aujourd'hui. Toutefois, l'emploi de travailleurs étrangers, peu familiers avec nos services publics et loin de leur famille, entraîne des responsabilités presque familiales pour les producteurs. Il faut dire que le taux de rétention de la main d'œuvre, à la Ferme Pouliot, demeure élevé et que jusqu'à cinq membres d'au moins trois familles y travaillent année après année. Ainsi, tout le monde sur la ferme parle espagnol. Il faut voir à ce que les services internet soient toujours disponibles et fonctionnels dans leurs quartiers, les conduire chez le médecin et le dentiste en cas de besoin, les assister dans certaines transactions bancaires, etc. Très souvent, ces travailleurs, tous masculins, se tourneront vers une femme pour régler une variété infinie de problèmes personnels. Christiane est un peu la marraine de tous ces ouvriers venus de loin pour travailler – souvent des semaines de plus de soixante heures – sur l'exploitation agricole. Rares sont les employeurs qui voient ainsi à tous les aspects de la vie de leurs employés.

Si vous demandez à Christiane Gagné quel aspect de son travail elle aime le plus, il n'est pas étonnant qu'elle réponde que c'est la complète absence de routine. Elle ne se rappelle pas la dernière fois où elle a fait dans une journée donnée ce qu'elle avait planifié de faire. Pour cette femme dynamique et polyvalente, l'ennui n'existe pas et le sentiment d'appartenance que lui procure le travail d'équipe avec Guy et Daniel Pouliot enrichit d'autant son travail très stimulant.

NOUVELLE SESSION HIVER 2015 Débutant la semaine du 12 janvier

YOGA

- Cours de groupe à Ste-Pétronille et à St-Jean, de jour ou de soir
- Cours individuels
- Cours de yoga pour enfant et adolescent
- Formation de yoga pour les jeunes
- Approche thérapeutique pour problèmes spécifiques



CARDIO- RAQUETTE

- Circuit extérieur au golf de Ste-Pétronille
- Entraînement complet : cardio, musculaire, endurance, coordination et équilibre

INFORMATION ET
INSCRIPTION SUR SITE :
YOGAXPANSION.COM

Annie Lauzon : 418 828-2063
annie.yoga@videotron.ca
yogaxpansion.com

yogaxpansion

Du bonheur au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant

Nicole Bédard

Peut-être aviez-vous remarqué la banderole, à l'entrée du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant (CHAB), de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, où il était écrit : « Agréé avec mention d'honneur 2014-2017 » ? Carmelle Lemay, chef d'unité hébergement, nous explique qu'à la suite de la visite d'Agrément Canada, en 2013, dans les 19 sites du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord, cette mention leur fut attribuée.

Le CHAB est l'un de ces sites ayant répondu aux différentes normes de sécurité et de qualité exigées par Agrément Canada. Tous les quatre ans, lors d'une visite des représentants d'Agrément Canada, on évalue l'alimentation, l'environnement physique, les soins médicaux, le respect des directives en matière de prévention des incidents, etc. En attribuant la mention d'honneur au CSSSQN, on reconnaît ainsi la qualité

exceptionnelle du travail du personnel et des conditions de vie des usagers dans ces établissements.

Visites ministérielles

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, quant à lui, fait des visites d'évaluation de la qualité du milieu de vie tous les deux ans, dans les divers centres du CSSSQN. Elles sont effectuées dans le but de contribuer à l'amélioration des services dispensés aux personnes hébergées. L'évaluateur ministériel se base sur des critères qui comprennent les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles, l'accueil du résident, les activités de la vie quotidienne, les lieux adaptés et l'accompagnement dans l'étape de fin de vie.

En juillet 2014, le Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant a bénéficié de cette évaluation portant sur l'ensemble des soins et services de son



© DIANE FRÉCHETTE

Carmelle Lemay, chef d'unité hébergement au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, contribue, avec le personnel, à créer un milieu de vie de qualité pour les résidents de ce centre.

établissement. Des résidents, des gestionnaires, des membres du personnel et des membres du comité de résidents ont été rencontrés et on a pris connaissance des documents produits par l'établissement et des relations entre les différents paliers d'intervenants du centre.

Des semeurs de bonheur

Dans le rapport de cette visite ministérielle, il est mentionné que le personnel du CHAB s'est démarqué par sa disponibilité, offrant des services continus et de qualité aux résidents. On a noté l'attention, le professionnalisme, l'empathie et la compassion manifestés envers les usagers. Mme Lemay mentionne qu'« on a même souligné que les employés étaient heureux d'y travailler et qu'ils chantaient

en travaillant, contribuant à y créer un lieu où il fait bon vivre. » Elle ajoute que les résidents du CHAB, de même que le personnel, forment une famille avec un grand sentiment d'appartenance à leur résidence. Elle remarque que les gens de l'île en parlent avec fierté et qu'ils tiennent à ce que les leurs puissent y demeurer.

Le Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant compte 50 résidents, dont plusieurs sont de l'île. Il y a 44 postes de travail qui demandent la présence de 70 employés qui y travaillent sur des quarts de travail de jour, de soir et de nuit, sept jours sur sept. Pour y faire une visite en vue de l'hébergement, on doit s'adresser à la secrétaire pour prendre un rendez-vous.



© SYLVAIN DELISLE



Picard & Picard Inc.

Michel Picard, Claude Picard

François Gendron, Jérôme Lavallée Laliberté
Arpenteurs-Géomètres

3700, boul. Ste-Anne
Beauport (Québec)
G1E 3M2

Tél. : (418) 664-1135

Rés. : (418) 828-2330

Fax : (418) 664-1047

www.picardetpicard.com



CLINIQUE DENTAIRE
SOPHIE TURCOTTE

Dr Sophie Turcotte d.m.d

Dr Hugues Martin Gagnon d.m.d

Chirurgiens dentistes

1201, boul des Chutes

Québec (Québec) G1E 2G3

T. 418 661.4868

Urgence 7 jours



**AUTOMOBILES
MICHEL BLOUIN
et fils inc.**

www.automblouin.com / info@automblouin.com

727, Prévost, Saint-Laurent, Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0 Tél. : 418 828-9196 Fax : 418 828-1780

ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES

L'ABIO – 25 ans au service de la communauté

Sylvain Delisle

Le 26 octobre dernier, l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) organisait un brunch afin de souligner les 25 ans d'existence de l'organisme. Les organisateurs désiraient faire de cet événement une occasion de retrouvailles pour les bénévoles, employés, collaborateurs et bénéficiaires ainsi que pour la population de l'île en général. L'événement a connu tout le succès espéré et fait salle comble; les participants purent apprécier la cuisine du Relais des Pins autant que la bonne compagnie.

2014 - Virage majeur

Comme l'a mentionné M. Pierre Perrault, président de l'ABIO, 2014 marquait les 25 ans de l'organisme. Cette année doit cependant être aussi considérée comme une année de changements. En effet, en 2014, dans son désir de se positionner comme un leader de la communauté orléanaise, l'ABIO a amélioré plusieurs éléments de son offre de service. Ainsi, une seconde employée, Mme Marie-Claude Dupont, fut embauchée pour prêter main-forte à Mme Claire Beaulé et ainsi maintenir ouverts les bureaux de l'organisme cinq jours par semaine. Ces mêmes bureaux furent ensuite déménagés au 1147, chemin Royal, à Saint-Pierre. Tout en remerciant la fabrique de la Sainte-Famille d'Orléans qui a hébergé l'orga-



Le 25^e anniversaire de l'ABIO a fait salle comble.

© SYLVAIN DELISLE

nisme pendant ces 25 ans, M. Perrault a mentionné que « cette relocalisation était rendue nécessaire afin d'assurer la visibilité, le développement et la qualité des services offerts par l'ABIO. Bien sûr, cela a engendré des sorties d'argent. Cependant, le conseil d'administration a unanimement décidé d'appuyer ce projet car, pour nous, ce n'est pas une dépense, mais bien un investissement. »

Défis renouvelés

« Ne nous méprisons pas. Un organisme à but non lucratif n'est pas différent d'une PME. Nous devons être vus, reconnus et offrir les bons services afin de s'assurer que nous répondons aux besoins des clients. C'est donc avec beaucoup d'énergie et d'optimisme que les bénévoles, les membres de la permanence et du conseil d'administration s'engageront dans le développement et

le succès de l'ABIO au cours des années à venir. » C'est avec ces mots que le président soulignait les défis qui devront être relevés.

Bénévoles recherchés

Comme c'est le cas pour plusieurs organismes de l'île, les succès de l'ABIO reposent sur une importante équipe de bénévoles. Si vous aimiez vous joindre à celle-ci, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat, au 418 828-1586.

La Maison des Jeunes de l'Île d'Orléans

Veuillez prendre note que la Maison des Jeunes sera fermée du 22 décembre au 2 janvier inclusivement. Bon temps des Fêtes à tous et profitez de la présence des êtres qui vous sont chers. Nous vous invitons à lire le texte ci-dessous écrit par une jeune de l'île d'Orléans.

N'oubliez pas que vous pouvez vous procurer des alcootests au coût de 6 \$ à la Maison des Jeunes (Saint-Pierre et Saint-Jean) ou en appelant au 418 828-1875. Merci de poser un geste responsable.

Les vraies valeurs de Noël.

Qu'est-ce que Noël signifie pour vous? Est-ce les cadeaux à n'en plus finir

ou tout simplement passer du bon temps en famille ou entre ami(e)s? Eh bien, de nos jours, lorsque les enfants entendent le mot Noël, ils ont immédiatement l'image d'une immense montagne de cadeaux en dessous du sapin. Plus nous vieillissons, plus nous prenons conscience que les cadeaux, tant espérés par certains, peuvent passer en deuxième. N'est-il pas merveilleux de passer du bon temps avec sa famille autour d'une table pour souper, à parler de tout et de rien? Les jouets, les parfums, les bijoux, l'argent et les vêtements sont toujours agréables à recevoir, mais sont aussi très dispendieux.

Les gens travaillent toute l'année pour finalement, dépenser une bonne partie de leur salaire dans les cadeaux de Noël. Certains parents pensent qu'en achetant plus de présents à leurs enfants, ils auront plus d'amour venant de leur part, plus de respect, mais ce n'est pas toujours le cas. Les dépenses du temps des Fêtes entraînent aussi l'achat de boissons alcoolisées : encore là, vous n'avez pas besoin d'être sous l'effet de l'alcool pour vous amuser. Avez-vous déjà pensé à donner aux gens plus démunis? Eux aussi ont droit à un beau Noël, justement, ils n'ont pas beaucoup de biens

matériels, mais ils ont souvent une belle mentalité en lien avec de vraies valeurs, comme la famille. Juste de recevoir des denrées non périssables venant de votre part peuvent les rendre heureux pour le jour de Noël. À mon avis, les valeurs de cette magnifique fête ne sont pas seulement de donner des présents, mais aussi de savoir partager et donner de l'amour à ceux que nous aimons.

Marie-Lee Tom, jeune

Nouveau à Saint-Pierre

SOINS PODOLOGIQUES
Lucie Prémont infirmière, spécialisée en soins podologiques
Service en clinique ou à domicile—évaluation gratuite.
Pour prendre rendez-vous: 418 554-3072 | 418 828-0371
489 avenue des Sports, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Québec G0A 4E0

JESSICA SHEEDY
architecture

TECHNOLOGIE PROFESSIONNEL EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovation.
418 265-9296

MEMBRE DE L'ORDRE DES
TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES
DU QUÉBEC

www.architecturejessica.com

L'espace pour cette chronique a été retenu et payé par UNE ÎLE UNE VISION.



UNE ÎLE UNE VISION, MOUVEMENT D'UNITÉ.

Déjà près d'un an et demi que notre mouvement «Une île une vision» a été lancé. Que de chemin parcouru et d'obstacles abattus....

Les fondateurs de ce courageux élan rassembleur, les Barthe, Desaulniers, Lahoud et Fillion, entre autres, ont imaginé notre île démocratique, unie vers l'avenir. Bien que le premier grand exercice en fut un nettement politique (présentation de candidats dans certaines municipalités lors des élections de novembre 2013), il nous est apparu que cette orientation, quoique très légitime et normale dans les circonstances, fut pour notre mouvement une source de très grande division au sein de notre collectivité.

En effet la démarche électorale, requérant un grand nombre de candidats pour une si petite population, amène parfois les citoyens à faire un choix douloureux entre camps opposés et à prendre des positions souvent irréconciliables.

C'est pour cette raison, qu'après réflexion et consultation, notre conseil d'administration a résolu de renoncer à l'action politique pour atteindre l'objectif ultime de son existence: l'unification des six municipalités de l'Île que nous habitons ensemble. Nous optons plutôt pour un mouvement citoyen qui fera la promotion raisonnée d'une démarche d'unification.

Cette démarche d'unification demeure indispensable. Reconnaissions que le nombre d'élus, regroupés en six équipes municipales autonomes, et celles-ci coiffées d'une MRC, forment un ensemble où la bonne volonté individuelle abonde, mais où l'action concertée est souvent paralysée, étouffée par la difficulté à atteindre des consensus sur des projets communs.

Aussi, au début de l'année 2015, nous avons l'intention de consulter les contribuables de notre île sur une démarche de recherche et de réflexion sur ce à quoi pourrait ressembler une réorganisation municipale unifiée, capable d'action concertée pour l'ensemble de l'Île lorsque nécessaire, tout en préservant jalousement l'identité et la spécificité des villages qui la composent.

À l'approche de ce merveilleux temps des Fêtes qui se pointe à nos portes, l'occasion nous est donnée d'offrir le cadeau de notre engagement à tous les lecteurs et lectrices de *Autour de l'Île*. N'est-ce pas le moment de rêver ? Imaginons ce que nous pourrions réaliser, tous ensemble !

Au nom de tous nos membres et de ceux et celles qui partagent nos objectifs, nous vous souhaitons à tous de très joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de promesses !

Les membres de votre conseil d'administration du mouvement de citoyens *Une île une vision* : Jacques Paradis - Gilbert Lacasse - Raymonde Beaudoin - François Bouffard - Jacques Côté - Michel Pilote - Andrée Marchand.

Ces idées vous intéressent ? Écrivez-nous, nous souhaitons en discuter avec nos concitoyens :
info@une-ile-une-vision.org

Pour en savoir plus, ou pour donner votre adhésion au mouvement :
http://une-ile-une-vision.org

C'est moi qui l'ai fait

RECETTE

Pain de maïs avec mousseline de foie de volaille

Isabelle Demers

Voici une recette inspirée d'un restaurant de Montréal et qui peut se servir soit en amuse-gueule si vous la faites dans un moule à mini muffins, soit en entrée en la réalisant cette fois dans un moule à muffins de grosseur normale. Vous pouvez préparer vos muffins à l'avance et les faire congeler, puis réaliser la mousseline à la dernière minute.

Pain de maïs

Pour 8 à 10 muffins ordinaires, le double pour des mini muffins.

- 140 g. de farine non blanchie
- 140 g. de farine de maïs
- 2 œufs
- 100 g de beurre
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- 110 g. de sucre
- 1 pincée de sel
- ¾ tasse de babeurre (si vous n'avez pas de babeurre vous pouvez remplacer par 1 c. à soupe de vinaigre blanc dans 1 tasse de lait; laissez reposer cinq minutes)

Préchauffer le four à 350° F.

Faire fondre le beurre puis fouetter en y ajoutant les œufs et le sucre. Ajouter ensuite le babeurre (ou le lait fermenté) et bien mélanger.

Mélanger à part les deux farines, le sel et la poudre à pâte. Incorporer dans le mélange liquide en trois fois, en mélangeant bien à chaque fois.

Verser dans les moules à muffins et cuire 20 minutes pour des muffins de grosseur normale. Pour les mini muffins, après 10 minutes vérifier la cuisson ; s'ils sont fermes sur le dessus, c'est qu'ils sont cuits. Vous pouvez aussi vérifier en piquant avec un cure-dent : si le cure-dent sort sec, le muffin est cuit.

Mousseline de foie de volaille

- 200 grammes de pâté ou de mousse de foie de volaille
- 100 g. de beurre sans sel à la température de la pièce
- 1 c. à soupe de porto (facultatif)
- ¼ tasse de crème à fouetter 35 %

- Sel et poivre

Mettre dans le robot culinaire le pâté de foie de volaille, le porto et le beurre et mélanger jusqu'à ce que le mélange soit bien lisse, puis mettre dans un bol. Vérifier l'assaisonnement.

Fouetter la crème pour en faire une belle crème fouettée. Mélanger délicatement dans la préparation de foie de volaille.

Vous pouvez faire réchauffer les muffins pour qu'ils soient juste un peu plus chauds que tièdes (environ 10 secondes au micro-ondes ou au four). Avec une poche à douille, répartir la mousseline de foie sur les muffins.



Le bien ne fait pas de bruit

Tous les bébés signalent leur entrée dans la vie terrestre par des cris. Ces cris rassurent les parents : « Il est vivant ! » Puis, c'est le silence, les sourires, les chuchotements attendris. Instinctivement, on comprend que le silence fait du bien à ce nouveau-né. Le silence fait du bien !

De quel silence s'agit-il ? Pas le silence où l'on crée de la distance en boudant, où l'on durcit son cœur et ferme ses oreilles. Mais le silence paisible qui est communion et ouverture.

Dieu est venu dans le monde sans faire de bruit, discrètement, si discrètement que parfois on se demande si sa venue n'est pas une fable... La musique et les chants des anges ont fait régner le silence dans le cœur des bergers. La bouche se ferme, les oreilles s'ouvrent, le cœur aussi.

Parmi les nombreux messages que Noël nous apporte, nous pourrions retenir celui-ci : « Le bien ne fait pas de bruit, car le bruit ne fait pas de bien. »

Puissions-nous accueillir la discrémination et le silence joyeux de Dieu !

Joyeux Noël ! Bonne année 2015 !

**Ignace Somé, curé
1243, chemin royal
Saint-Pierre, I.O.**

Célébrations du temps des Fêtes sur l'île d'Orléans

Nicole Bédard

Les communautés chrétiennes des paroisses de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité d'Orléans nous invitent à venir célébrer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans les églises de l'île d'Orléans. Voici l'horaire qui nous permettra de venir souligner la naissance de Jésus Sauveur et de recevoir la bénédiction de Dieu en cette Nouvelle Année 2015.

Messes du 24 décembre 2014 (veille de Noël)

- Saint-Pierre : 16 h.
- Saint-Laurent et Sainte-Pétronille : 20 h.
- Saint-Jean et Sainte-Famille : 22 h.
- Saint-François : minuit.

Messes du 25 décembre 2014

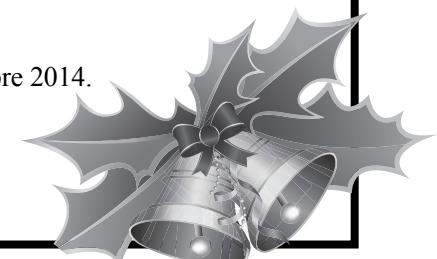
- Saint-Pierre et Saint-Laurent : 10 h 30.

Messes du samedi 27 décembre et du dimanche 28 décembre

Horaire habituel des fins de semaine.

Messes du Jour de l'An

- Saint-Pierre et Saint-Laurent : 16 h, le 31 décembre 2014.
- Sainte-Famille : 9 h, le 1^{er} janvier 2015.
- Saint-François : 9 h 30, le 1^{er} janvier.
- Sainte-Pétronille : 10 h 30, le 1^{er} janvier.
- Saint-Jean : 11 h, le 1^{er} janvier.



Locaux à louer au presbytère de Saint-Laurent

Puisque notre curé, M. Ignace Somé, a déménagé au presbytère de la communauté de Saint-Pierre, le presbytère de Saint-Laurent est disponible pour être utilisé à d'autres fins. Le conseil de la Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans a décidé

de le louer et privilégier une utilisation commerciale et communautaire. Si vous avez un projet en ce sens, n'hésitez pas à le communiquer à Mme Jacynthe Lajeunesse, au 418 828-2551.

Nos ancêtres, les Filles du Roy

Émond, Bélanger, Gaulin, Boucher, Bilodeau, Lamy, Roy, Turcotte, etc. Si nous portons un patronyme d'origine française, nous avons une Fille du Roy, ou plusieurs, parmi nos ancêtres. Comment pouvons-nous en être aussi sûrs?

Pendant la décennie 1663-1673, Louis XIV fit traverser l'Atlantique à près de 800 femmes, à destination de la Nouvelle-France. Depuis le début de la colonie, des femmes étaient venues avec leur mari et leur famille ou avaient osé la traversée pour les retrouver quelques années plus tard, quand leur situation était devenue moins précaire. À plusieurs reprises, des recruteurs sont retournés en France faire le plein d'engagés, presque toujours célibataires. Pensons à Robert Giffard, Jeanne Mance, monsieur de Maisonneuve, Jérôme Le Royer, Olivier Letardif et bien d'autres.

Or, aux environs de 1660, la population s'élevait à moins de 2 500 personnes, dans la colonie. C'était bien peu en comparaison des prospères colonies anglaise et hollandaise établies un peu plus au sud. De plus, les agressions iroquoises continuaient de plus belle. Certains dirigeants s'inquiétaient de la viabilité de la Nouvelle-France.

C'est ainsi qu'en 1663 on comptait de 6 à 14 hommes pour une femme en Nouvelle-France. Louis XIV décida alors de répondre favorablement aux demandes insistantes des responsables de la colonie. Prenant à sa charge leur transport et peut-être aussi leur établissement, il recruta ces quelque 800 femmes à marier. C'était là le vrai nom qu'on leur attribuait au XVII^e siècle; l'appellation Filles du Roy leur fut donnée par Marguerite Bourgeoys quelques années plus tard. En bonne partie, elles furent tirées de La Salpêtrière, à Paris, sorte de refuge pour les pauvres, orphelins et autres exclus de la société. Ces orphelines ont fort probablement subi leur départ pour la colonie selon un document découvert ces dernières années. À part elles, il y eut bien des filles de notables, mais surtout des filles d'origine modeste. Elles quittaient leur pays en espérant une vie meilleure. Mais leur mission était claire: se marier et fonder des familles.

Le 16 juin 1663, L'Aigle d'Or, ce navire du Roy transportant parmi ses 225 passagers 36 Filles du Roy, quitte le port de La Rochelle. Le 22 septembre suivant, après 111 jours de traversée, il jette l'ancre devant Québec.

Des écrits du temps nous informent que le voyage s'est avéré particulièrement pénible. Une soixantaine de passagers meurent en mer et ceux qui débarquent sont dans un état lamentable. Les Filles du Roy doivent bien être dans la même condition. Recueillies par les Ursulines, elles sont soignées et nourries. Puis, remises sur pied, elles participent à des rencontres organisées afin de prendre contact avec ces hommes du pays qui les attendent depuis si longtemps. Elles choisiront un de ces hommes comme époux, s'établiront avec lui et fonderont une famille. On a souvent entendu dire qu'elles se marient dans les quinze jours, pour la plupart. C'est faux. Elles se marient presque toutes dans les cinq mois qui suivent leur arrivée.

La première année, l'installation sur une terre «en bois deboutte» constitue une rude entreprise. Certains de ces hommes ont peut-être déjà construit leur maison. Les autres doivent s'y mettre prestement en raison de l'hiver qui vient. Louise Dechêne explique: «Sa première tâche est d'abattre ce qu'il faut d'arbres pour construire une cabane de pieux d'environ quinze pieds sur vingt faits de petits arbres qu'il aiguise à un bout et plante en terre. C'est une construction frustre sans plancher ni cheminée, mais qu'il faut rendre suffisamment étanche pour y passer au moins un hiver. Il utilise des herbes et des écorces pour faire le toit et boucher les fentes. Au bout de trois à quatre semaines, il peut



© SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES FILLES DU ROY

Les filles du Roy quittant la marina de Saint-Laurent pour se rendre aux Fêtes de la Nouvelle-France à Québec.

apporter son coffre et ses provisions dans cette cabane, quitte à la parfaire avant l'hiver.»

L'arrivée de ces femmes sur onze ans à peine change tout. Avec elles, l'espoir revient. En dix ans, la population triple. Elles ont mandat de peupler le pays. Elles prennent leur mission à cœur!

La chance de «devenir» une Fille du Roy du XVII^e siècle!

En 1665, vingt-deux jeunes femmes sont venues de France, se sont mariées et se sont établies sur l'île d'Orléans. Elles n'étaient pas les premières puisque dix femmes du premier contingent de 1663 avaient déjà élu domicile sur l'île. À cette époque, l'île commençait à se peupler. En 2015, nous soulignerons l'arrivée de ces femmes, en 1665, en terre de Nouvelle-France. Elles étaient quatre-vingt-neuf au total cette année-là.

Depuis 2013, l'année où nous avons fêté le 350^e anniversaire de l'arrivée devant Québec du premier contingent de Filles du Roy, cinquante femmes et jeunes filles sont devenues des «jumelées» qui ont donné vie et voix aux cinquante Filles du Roy arrivées en 1663 et 1664.

Ces femmes et filles, nous les qualifions de «jumelées» parce qu'elles choisissent une Fille du Roy arrivée 350 ans plus tôt, étudient son histoire personnelle et son contexte de vie puis, le temps d'un été, lui donnent la chance de «revenir» parmi nous et de raconter ce qu'a été sa vie en ce milieu de XVII^e siècle où elles ont quitté leur pays natal pour que la Nouvelle-France devienne un pays.

L'année 2015 apporte une nouvelle fois la possibilité aux candidates dont l'âge se situe idéalement entre 18 et 35 ans (pour correspondre le plus possible à l'âge qu'avaient ces femmes à leur arrivée) de tenter leur chance d'incarner une Fille du Roy arrivant en 1665 et de vivre une aventure historique authentique et passionnante!

Durant l'hiver et le printemps 2015, la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR) offrira six formations d'une journée visant à ce que chacune connaisse le mieux possible sa Fille du Roy ainsi que le contexte dans lequel ces femmes ont vécu, tant en France qu'en Nouvelle-France, dans ce 17^e siècle dont nous ignorons presque tout. De plus, elles apprendront comment les femmes s'habillaient à l'époque et seront appelées à réaliser leur costume avec patrons et précieux conseils fournis. Les formations sont des plus enrichissantes, agréables et gratuites.

À l'été 2015, les jumelées prendront part à quelques événements publics, tels les Fêtes de la Nouvelle-France (du 5 au 9 août) et un nouvel événement historique à Tadoussac, à la mi-juillet. Rappelons-nous que Tadoussac est ce poste de traite et lieu fondateur où tous les navires s'arrêtaient depuis les années 1600.

La participation à toutes les activités est sur une base bénévole. Toutefois, les jumelées y gagneront d'appartenir à un groupe de passionnées avec lequel elles partageront connaissances, plaisir et enthousiasme. De plus, elles trouveront une profonde satisfaction à incarner une humble femme venue de France fonder notre pays.

Nous sommes les descendantes et descendants de ces femmes que les historiens nomment maintenant les «Mères de la nation québécoise»! Elles sont toutes nos arrières-arrières grand-mères.

Nous recevrons les candidatures par courriel uniquement à fillesduroy2014@gmail.com

Chaque personne qui posera sa candidature recevra promptement une réponse.

Danielle Pinsonneault
Société d'histoire des Filles du Roy

Rencontre sous les étoiles

Normand Gagnon

Choink, choink !

Le petit chariot rafistolé et brinquebalant le suivait péniblement. Le contact du métal lui gelait la main droite. Malgré tout, il n'avait pas trop froid, emmitouflé qu'il était de « vieux vêtements neufs » sortis tout droit de la friperie du coin. Même si la neige lui fouettait le corps et le visage, son pas semblait malgré tout assuré, sans doute guidé par la destination qu'il espérait atteindre sous peu, avant la tombée de la nuit. Le voilà enfin arrivé au grand hôtel qui dispose d'une évacuation d'air chaud encastrée dans le relief d'un mur. Là, il pourrait au moins profiter de la chaleur et des effluves des cuisines faute d'apaiser un ventre qu'il n'avait pu satisfaire, la cuisine populaire affichant « l'in-disponibilité de la soupe à la suite d'une trop grande demande ».

Ce soir-là, il eut de la difficulté à trouver le sommeil, non pas à cause des goultements insistants de ses entrailles, mais en raison du film de sa vie qui se déroulait en boucle dans sa tête: les études brillantes, l'entreprise qu'il avait mise sur pied, la faillite, son divorce, la dépression, son séjour à l'hôpital psychiatrique, sa « réinsertion » ratée... la rue.

Au moment où il effleurait à peine l'endormissement recherché, un bruit, tout près, alerta ses sens. Un carton qu'on installait près du sien. C'était Marie, qu'il avait croisée à quelques reprises au centre commercial.

- On se donne de la chaleur, lui dit-elle, en le prenant dans ses bras ; comme si cela allait de soi.

- !!!

C'était Marie, après tout, mal accoutumée comme à son habitude, mais toujours prête à soutenir les autres. Comme si, paradoxalement, elle était pressée de donner l'amour qu'elle n'avait pourtant jamais reçu. Un pied de nez à la vie, sa victoire sur un destin ingrat. C'est du moins ce qu'elle invoquait, en ces rares occasions où elle ouvrait la bouche, pour se défendre du miracle de ses sourires et de la gratuité de ses gestes.

Ainsi étreints, ils plongèrent tous deux rapidement dans le sommeil sans se douter que la nuit de Noël viendrait les border de mille étoiles. Les rires qu'ils s'offrirent au matin en s'ébrouant sous la fine couche de neige provoquèrent l'étonnement des passants.



© EGON SCHIELE, COUPLE ASSIS (DÉTAIL), 1915.

Cette nouvelle et toute pudique intimité se révéla être le début d'une relation sans cesse approfondie et le germe d'un projet qui ne peut se réaliser qu'à deux.

Marie ne lui avouera jamais qu'elle avait été une employée de son entreprise, qu'il n'avait jamais remarquée, et qu'elle avait souffert de son indifférence hautaine.

Choink, choink !

Politique de la famille et des aînés : des mesures concrètes dès maintenant

Même si la *Politique de la famille et des aînés de la MRC de L'Île-d'Orléans* est encore en élaboration, des gens impliqués œuvrent déjà à mettre en place des mesures pour favoriser le bien-être des familles et des aînés d'ici. En effet, en collaboration avec PLUMobile, le projet de navette gratuite vers les stations de ski

Le Relais et Stoneham voit le jour dès cet hiver. De même, la bibliothèque David-Gosselin, de Saint-Laurent, a relancé le projet *Une naissance, un livre* qui encourage les parents à faire découvrir le plaisir des livres à leur poupon. Plusieurs autres initiatives sont en développement dans chacune des municipalités, ces der-

nières ayant à cœur d'offrir des services toujours mieux adaptés aux besoins de leurs citoyens.

D'autre part, le temps des Fêtes est une occasion privilégiée pour se rassembler et passer des moments de qualité en famille. Les comités PFM et MADA tiennent donc à vous souhaiter de très

joyeuses fêtes et une année 2015 remplie de projets, mais surtout que la santé soit au rendez-vous afin de vous permettre de bien profiter des merveilleuses occasions qui s'offriront à vous.

Mélanie Germain

MARIE-JOSÉE DESCHÈNES
architecte

architecture . patrimoine . paysages

T: 418.997.3374
info@mjdarchitecte.com
www.mjdarchitecte.com

ASSURANCES
paul eugène chabot inc. Depuis plus de 60 ans

VOTRE COURTIER NÉGOCIE POUR VOUS

JULIE CHABOT

ASSURANCES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES

- AUTOMOBILES ■ VOYAGES
- FEU • VOL ■ VALEUR À NEUF
- CHOIX DE PLUSIEURS ASSUREURS
- NOUVEAU:
ASSURANCE CONTRE LE VOL D'IDENTITÉ
- VIE • SALAIRE • REER
- AGRICULTEUR
- RESPONSABILITÉ
- CAUTIONNEMENTS • ETC.

667-8550 www.pechabot.com (documentation gratuite) infopechabot@courtiersunis.com PAYABLE EN 12 VERSEMENTS

2255 boul. des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

CLAUDE CHABOT

Info Gestion L.M.

Comptabilité & tenue de livres
Service de paies
Impôts des particuliers

Déjà plus de 20 ans à votre service

Tél. : 418 828-2601
Fax : 418 828-1300
infogestionlm@videotron.ca
306, Chemin du Bout de l'Île
Ste-Pétronille, I.O, Québec G0A 4C0

Dans l'attente de Noël

Nicole Bédard

Sur la table, une couronne de Noël ornée de quatre bougies dont l'une est allumée, signifiant qu'on est dans la première semaine de l'avent. C'est le 1^{er} décembre 2014, au sous-sol du presbytère de Saint-Pierre, à l'heure du lunch. Des jeunes du mouvement des Brebis de Jésus sont rassemblés et se préparent à vivre Noël d'une façon spéciale.

Ils pratiqueront des chants de Noël qui seront présentés aux résidents du Centre d'hébergement Alphonse-Bon enfant, en décembre.

Ces jeunes ont d'abord lu le texte de l'Évangile de Marc 13, 33, qui invite à rester éveillés et à accomplir le travail qui nous est confié. Ils ont partagé sur ce message et ont pris conscience que cette visite aux personnes âgées, agrémentée de leurs chants, serait appréciée et leur apporterait du bonheur à l'occasion du temps des Fêtes. Ils ont compris que tous les gestes de bonté les prépareraient à vivre un beau Noël.

Pour eux, la fête de Noël c'est non seulement une occasion de partage avec ceux qui sont seuls ou malades, mais c'est aussi : les cadeaux, le Père Noël, la neige, la naissance de Jésus, la crèche, le sapin, la bûche de Noël, le train autour du sapin et la musique de Noël. Ils ont raconté quelques bons souvenirs vécus et gravés dans leur mémoire. L'un dit avoir reçu un véritable âne pour tenir compagnie au cheval. Une autre a apprécié recevoir la visite d'une tante qu'elle ne voyait



Des jeunes du mouvement des Brebis de Jésus se sont préparés à fêter Noël.

pas souvent. Ils ont conclu en disant : « À Noël, c'est l'fun, on reçoit beaucoup de cadeaux et on voit toute la famille. »

Sur le chemin du retour à l'école, les

jeunes avaient un cœur rempli de joie et fredonnaient les chants du film « Les choristes » qu'ils ajouteront à leur répertoire de chants de Noël. Ils seront alors comme

des anges qui annoncent la Bonne Nouvelle de la naissance de Jésus.



LES IMMEUBLES CHARLEVOIX
AGENCE IMMOBILIÈRE

Profitant de Noël, à l'aube d'une année nouvelle, il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de l'année.

Mes pensées ainsi que celles de toute l'équipe des Immeubles Charlevoix se tournent avec reconnaissance vers ceux et celles qui rendent possible notre succès.

À vous et à tous les vôtres, un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2015.

Pascal Lefebvre
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
pascal.lefebvre@imcha.com
Tél.: 418 **692-2908**
Cell.: 418 **554-8982**
179, rue St-Paul
Québec (Québec) G1K 3W2
imcha.com

Buffet Maison
La tradition d'aujourd'hui

— Traiteur distingué, pâtisserie & épicerie fine —



PITHIVIERS
Poup de coeur de
GENEVÈVE
DE BOISCHATEL

LIVRAISON SANS FRAIS
POUR LES RÉSIDENTS DE L'ÎLE

UN SEUL NUMÉRO 418 828-2287
Saint-Pierre : 995, route Prévost • Beauport : 340, rue Seigneuriale • Beauport : 1090, boul. des Chutes • Québec : 1165, av. Cartier
www.buffetmaison.com

**Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes!
Merci de votre fidélité.**

Nous vous invitons
à venir nous rencontrer
au 305, rue Marais
à Québec.



Ils sont maintenant arrivés!
Chevrolet Colorado 2015 et GMC Canyon 2015

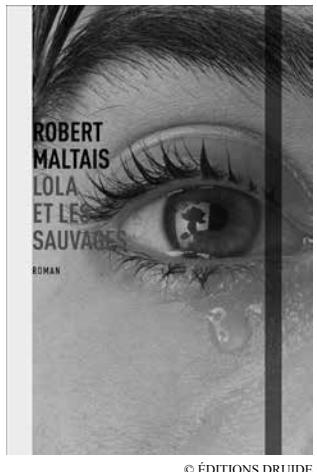


FOURNIER

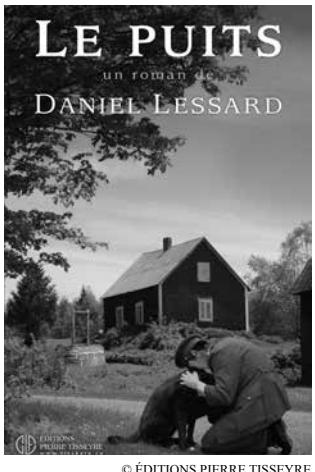


AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
418 687-5200
www.fournierchevrolet.com

Une chronique de
Marie-Hélène Therrien



© ÉDITIONS DRUIDE



© ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE



© ÉDITIONS QUÉBEC AMÉRIQUE

Lola et les sauvages

Robert Maltais nous propose toujours des œuvres écrites avec beaucoup de profondeur, très vivantes, et son nouveau roman, *Lola et les sauvages*, publié aux éditions Druide, ne fait pas exception. *Lola et les sauvages* raconte l'histoire d'Olivier Genest, orphelin dont les origines sont inconnues. Ayant longtemps connu la solitude, il savoure, à 55 ans, l'amour que lui offre Claire, une Suisse, avant qu'un drame ne plonge le couple dans une première remise en question. Mais Claire est enceinte et Olivier devient le père d'une fille, Lola. Père au foyer, alors qu'au même moment Claire accorde à sa carrière la priorité, Olivier verra-t-il leur couple survivre ? Le quotidien d'Olivier est ébranlé quand il apprend qu'un homme vivant à Montréal semble sa copie. *Lola et les sauvages* est un livre où l'on s'interroge sur l'importance de connaître ses origines, mais aussi sur l'Histoire, elle aussi remise en question. Au moment où Olivier ouvre la porte au changement, celui-ci l'entraîne bien plus loin qu'il ne l'aurait pensé. Son chemin croisera celui de Gilbert Fortin, le curé du Mile-End, et voilà réunis deux êtres que tout semblait séparer. Et pourtant, les voies de la vie sont souvent incompréhensibles jusqu'à ce que toutes les pièces du puzzle soient en place. *Lola et les sauvages* fait réfléchir au sens du destin individuel et collectif. C'est le cinquième livre d'une série de sept, et la sixième publication de Robert Maltais. Une bonne lecture pour les Fêtes !

Le marché de Noël à Saint-Jean

L'équipe organisatrice du marché de Noël tient à remercier sincèrement la population orléanaise de sa visite et de ses encouragements. Nous sommes fiers de sa réussite et espérons revivre cette expérience encore dans l'avenir.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que les activités du Cercle de fermières de Saint-Jean reprendront le 14 janvier au local de l'école. Vous êtes donc invités à venir partager vos talents. D'ici là, passez de belles Fêtes.

Ginette Huot

Le temps des Fêtes chez les Aînés de Saint-Pierre

Souper de Noël

Super belle soirée réussie ! Les gens ont adoré le spectacle, un moment de détente, de rires, de chants inoubliables avec La Tournée du Bonheur de M. Jean-Guy Piché. Merci à tous nos commanditaires pour les cadeaux et aussi grand merci à Lise Tailleur et son équipe.

Joyeux Noël à tous ! Reposez-vous bien et surtout, profitez de votre famille et de vos amis.

Prochaine activité

Le 6 janvier : déjeuner du Nouvel An au resto Au Coin de la Rue, à 9 h. Coût : 17 \$, taxes et pourboire inclus. Nous vous donnons rendez-vous ensuite à la Villa des Bosquets pour le bingo et les cartes.

Lise Paquet
418 829-3113
lise.paquet@hotmail.com

Le puits

On connaît Daniel Lessard, le journaliste politique à la télé et à la radio de Radio-Canada, mais Daniel Lessard possède aussi le don de l'écriture. Après la saga *Maggie*, inspirée par son lieu de naissance, Saint-Benjamin, en Beauce, Daniel Lessard vient de publier *Le puits*, aux éditions Pierre Tisseyre. En mai 1944, le soldat Ryan O'Farrell, parti au front, écrit à Rachel Brennan, son grand amour. Mais il ignore qu'il ne reverra jamais vivante la femme qu'il désirait épouser à son retour, car Rachel, qui vivait seule à Saint-Benjamin, a été retrouvée noyée dans un puits. L'affaire a vite été étouffée. Il faut dire que Rachel était une femme qui dérangeait : elle vivait seule et faisait l'objet des convoitises et des ragots. Sa sœur Maeve, méfiante face à l'attitude arrogante du maire et du curé, qui ont clos le dossier trop vite à son goût, se joindra à Ryan, qui est fou de douleur, à son retour de la guerre. On se retrouve en pleine enquête policière dans le Québec rural des années 40, une époque très bien dépeinte par Daniel Lessard.

L'agenda du français pratique 2015

Je recommande, cette année encore, *L'agenda du français pratique 2015*, publié aux éditions Québec Amérique. Cet agenda, qui est à la fois pratique et instructif, offre les espaces nécessaires pour les renseignements personnels, un répertoire téléphonique, une planification mensuelle et annuelle, un calendrier pour trois années, un carnet d'adresses, mais également plusieurs questions de français, des minitest, des citations, un corrigé commenté, des trucs de rédaction comme les abréviations, la signature, la carte professionnelle et plus encore. Une belle surprise sous le sapin.

Joyeuses Fêtes et bonne lecture !



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec tiendra une consultation publique sur le plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

Le plan de conservation est un document dans lequel la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, madame Hélène David, présente ses orientations en vue de la préservation, de la réhabilitation et de la mise en valeur du site patrimonial en fonction de ses valeurs patrimoniales et de ses éléments caractéristiques.

Déroulement de la consultation publique

La consultation publique se tiendra à l'Espace Félix-Leclerc, 682, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Elle se déroulera en deux temps :

- Séance d'information le 21 janvier 2015, à 19 heures :
Présentation du plan de conservation et questions des citoyens ou groupes.

Audience publique le 24 février 2015, à 19 heures :

Les citoyens ou groupes qui souhaitent exprimer une opinion à cette occasion sont invités à s'inscrire par téléphone au 418 643-8378 ou par courriel à consultation.publique@cpcq.gouv.qc.ca avant le 9 février 2015, 16 heures.

Les informations relatives au déroulement et aux procédures de la consultation publique sont disponibles sur le site Web du Conseil (www.cpcq.gouv.qc.ca). Tous les citoyens intéressés sont invités à y participer.

Des mémoires peuvent également être déposés au Conseil. Ils devront être transmis par le site Web du Conseil en complétant le formulaire en ligne (www.cpcq.gouv.qc.ca) ou adressés au Conseil du patrimoine culturel du Québec, 225 Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5 au plus tard le 9 février 2015, 16 heures.

La séance d'information sera présentée en direct et en différé sur le site Web du Conseil.

Le plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans est disponible sur le site Web du Conseil (www.cpcq.gouv.qc.ca). Une copie du plan de conservation est également disponible pour consultation au bureau du Conseil ainsi que dans les bibliothèques municipales de l'Île-d'Orléans.

Conseil du patrimoine culturel du Québec Lundi au vendredi : 9 h à 16 h
225, Grande Allée Est, Québec

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec est un organisme de consultation avec pouvoir de recommandation. Il a notamment pour mandat de tenir des consultations publiques sur toute question que lui réfère la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, rôle qui repose sur l'indépendance et l'expertise reconnues du Conseil.

Renseignements : 418 643-8378

www.cpcq.gouv.qc.ca

Hélène Vachon - Un certain regard sur l'aventure humaine

Normand Gagnon

Pourquoi écrire ? C'est ce je fais de mieux, d'affirmer Jean, le narrateur et personnage principal dans *Les Dupont aux abois*, de la série jeunesse *Les Doddridge*. L'auteure Hélène Vachon, de Sainte-Pétronille, pourrait peut-être fournir pareille réponse. Quoi qu'il en soit, les commentateurs de la scène littéraire s'accordent pour dire qu'elle le fait très bien et, pour certains, dont nous sommes, merveilleusement bien. Pas étonnant après des études en littérature, une carrière au ministère de la Culture et des Communications et une longue pratique de l'écriture (une vingtaine d'œuvres à son actif en vingt ans de métier) ; mais l'explication serait bancale si l'on n'y ajoutait pas cet indéniable talent de « semeuse d'histoires ».

L'œuvre vue au travers quelques parutions récentes

L'histoire d'une rencontre entre deux êtres que tout éloigne : celle d'un embaumeur introverti et d'un musicien expansif, mais malade et sur le déclin, tous deux ramenés sans cesse, par une sorte de force de gravité, à ce qu'ils sont, à ce qui les a construits. *Attraction terrestre*¹, le troisième roman pour le lecteur adulte de l'écrivaine pose un regard lucide sur les humains et leurs travers, « capables de sublime, mais aussi d'horreurs », nous dira-t-elle.

Cette quête de la « vraie nature » de l'être humain se poursuit dans *La manière Barrow*² où Grégoire, le personnage central, tente de se retrouver après avoir emprunté trop longtemps la voie (et la voix) des autres. Ce thème, récurrent chez l'auteure, traverse toute son œuvre même dans les nombreux ouvrages destinés à la jeunesse³ qu'elle a publiés jusqu'ici ; quoique, dans ce dernier cas, cette présence s'y fasse plus subtile, discrète derrière les péripéties de l'histoire.

Mais ce qui caractérise en particulier l'œuvre de l'écrivaine, c'est l'humour qu'on retrouve presque partout : dans ce vocabulaire touffu qu'on dirait illimité, dans la narration menée tambour battant, dans les situations cocasses ou absurdes que vivent les personnages ou dans les propos qu'ils tiennent.

tions cocasses ou absurdes que vivent les personnages ou dans les propos qu'ils tiennent. Un humour fin, subtil, qui s'adresse à l'intelligence. Dans une entrevue⁴ au bimestriel *Les libraires*, l'auteure dira d'ailleurs à ce sujet qu'elle n'explique pas, qu'elle laisse des blancs, de l'espace, qu'il « faut faire confiance à l'intelligence du lecteur ». Et elle a bien raison, parce que ces vides, ces silences, ne sont-ils pas justement ces lieux d'appropriation de l'histoire, ces moments où l'imaginaire du lecteur se met en route à son tour et, dans le cas précis de la prose d'Hélène Vachon, des pauses pour laisser place au rire, au sourire ou à la réflexion ?

- *L'homme allongé devant moi est mort de rire. J'ignorais que la chose fut possible. [...] Presque aussi haut que large, un abdomen surmonté d'une tête ronde, petite sphère déposée directement sur une plus grosse, comme si on avait oublié le trait d'union. On sent tout de suite l'excès et la santé ratée. L'abus, la jouissance. Il ne fait pas du tout mort, certains ont cette chance de ne jamais avoir l'air disparus. (Attraction terrestre, p. 6)*

Mais cet humour n'évacue pas pour autant le sérieux du discours même si l'auteur ne le rend pas

explicite, préférant se laisser guider, nous dit-elle, par une idée globale qui s'affine en cours de rédaction, au fur et à mesure que les personnages prennent de l'épaisseur. L'imaginaire fait le reste, au service de la fiction pure. Il n'en reste pas moins que de grandes questions existentielles traversent les récits : l'intolérance, les apparences, le manque, l'identité, la durée...

- *La poésie est une façon de ne pas mourir [...]. Une façon de reprendre son souffle, de retrouver sa respiration dans nos vies étriquées. Alors, ne venez pas me dire que le public n'a pas besoin de respirer. (La manière Barrow, p. 72)*

Lire Hélène Vachon, c'est se laisser porter par un grand souffle, le vent dans le dos, la curiosité piquée dès les premières pages ; un souffle qui nous fait s'immiscer dans la vie de personnages hors du com-



© NORMAND GAGNON

Hélène Vachon habite Sainte-Pétronille depuis 2008, année où elle a pris sa retraite.

mun, parfois presque caricaturaux, mais toujours crédibles, attachants, et pour lesquels, on le sent, l'auteure éprouve une grande tendresse. Des personnages qui se questionnent, qui doutent, qui trébuchent et se relèvent, capables d'introspection, donc de changer... pour le mieux... s'ils en ont le temps !

¹ Hélène Vachon, *Attraction terrestre*, Éditions Alto, 2010.

² Hélène Vachon, *La manière Barrow*, Éditions Alto, 2013.

³ L'auteure a publié plusieurs livres dans des collections jeunesse, notamment chez Québec Amérique (*Le piège de l'ombre* et *L'arbre tombé*), chez Dominique et Compagnie (la série *Somerset*) et chez les Éditions Fou Lire (dont la série *Les Doddridge*, deux numéros parus en 2014).

⁴ Voir *Les libraires* (oct.-nov. 2014, no 85), bimestriel gratuit des librairies indépendantes.

MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

UN SOUHAIT DE NOUS TOUS
POUR CÉLÉBRER LES FÊTES

Sur notre magnifique île tellement choyée en toutes saisons, nous vous souhaitons en cœur de vivre un Noël rempli de mille douceurs, ainsi qu'une prochaine année à l'enseigne du succès.

Mais par-dessus tout, puissiez-vous être en bonne santé pour bien profiter de ce que la vie offre de meilleur !

De très Joyeuses Fêtes à vous et vos proches !

Le conseil des maires

L'exposition *Bleu dévoile* au pays de Champlain

Suite de la une



© JOSÉE BEAUREGARD

De g. à dr. : Chantal Gingras, Anne-Yvonne Jouan, Mimi Lépine, Josée Beauregard et Pascale Scalabrin.

En réalité, nous n'avons eu que le temps de sauter dans la douche, car on nous attendait à la télé communautaire... Par la suite, tout s'est enchaîné à un rythme d'enfer : lancement de *BLEU dévoile* et d'une exposition de photos, dîner d'inauguration du festival et spectacle de Claud (sic) Micaud en hommage à Félix Leclerc.

Avant de déposer nos bagages à l'hôtel, nous avons fait un détour par la mairie pour apercevoir, tout à côté, nos voiles déployées en triade devant l'ancien palais de justice. Elles portaient les couleurs de l'île d'Orléans au pays de Marennes-Oléron, symboles d'un rêve advenu et promesse de partenariats possibles. Ce fut un moment d'émotion et de grande fierté.

Nous avons été accueillies avec chaleur et amitié par les Marennois, monsieur le maire en tête. Il faut dire que notre préfet cultive des liens privilégiés avec les élus de cette région de Charente-Maritime. Nous avons eu le sentiment de bénéficier de cette bonne entente. Lors du lancement de *BLEU dévoile*, nous avons revu avec plaisir les membres de la délégation que nous avions reçus sur l'île d'Orléans. La complicité s'était installée d'emblée au cours de cette soirée d'août où nous avons échangé autour d'une

table bien garnie. Nous nous sommes tous retrouvés comme si nous nous étions quittés la veille. Et la magie a continué d'opérer durant toute la durée de notre court séjour.

Dès le lendemain matin, nous avons traversé l'élégant pont qui relie Marennes à l'île d'Oléron. Ce pont aux lignes épurées s'intègre de façon organique au paysage. Il côtoie certains vestiges de l'ancien pont et des fortifications qui gardaient l'entrée du port. L'île d'Oléron est jumelée à l'île d'Orléans dont elle imite la forme sans toutefois ce dos rond qui caractérise notre île.

L'île d'Oléron ainsi que le pays de Marennes ont connu des siècles de prospérité grâce aux marais salants. Aujourd'hui, c'est l'ostréiculture qui fait leur richesse et leur célébrité. Le paysage est imprégné de la douceur de ces réseaux de bassins ostréicoles qui miroitent dans la verdure.

Nous allons au lieu-dit de La Baudisserie rencontrer les artistes de *Couleurs Cabanes* dont les ateliers sont installés dans des maisonnettes sur pilotis. Depuis une dizaine d'années, lorsqu'un ostréiculteur abandonne sa cabane, la municipalité la rachète et la loue à un artiste. Ce dernier a la responsabilité de l'entretenir et de l'utiliser comme atelier. Nous

découvrirons donc avec éblouissement ces cabanes sur pilotis qui égaient de toutes leurs couleurs flamboyantes ce lieu encore consacré à l'ostréiculture. Les maisons délavées des pêcheurs, entourées de cageots et de filets, côtoient harmonieusement l'exubérance des ateliers. Les barques s'appuient aux pontons et oscillent au gré des marées.

La connivence s'installe immédiatement entre les artistes d'Oléron et d'Orléans. Nous discutons d'un projet commun susceptible d'être exposé de part et d'autre de l'Atlantique. On nous propose des pistes de travail. Les idées fusent.

Nous savons déjà que la collaboration est amorcée et qu'il en sortira un projet concret dont la substance et la forme nous habitent déjà. Le lendemain, veille de notre départ, nous revenons sur l'île pour visiter les artistes dans leur atelier. Notre complicité naissante s'enrichit de ces nouveaux échanges.

Nous avons aussi visité la jolie ville fortifiée de Brouage, située à six kilo-

mètres de Marennes. Samuel de Champlain y serait né, vers 1570. Nous avons marché dans le vent le long de ses remparts, arpentiné la rue du Québec et admiré le vitrail de l'église Saint-Pierre, don du Québec.

Trois jours de rencontres, de découvertes et de plaisir sont vite passés.

Le dimanche 9 novembre, nous rentrons à Paris. Nous quittons ce pays d'où sont venus beaucoup de nos courageux ancêtres, avec un sentiment de mission accomplie. Nous avons représenté l'île d'Orléans au Festival des cultures francophones à travers les œuvres de vingt-trois artistes de BLEU. En outre, nous avons jeté les bases d'une coopération avec les artistes de l'île d'Oléron, contribuant ainsi au rapprochement de nos deux îles. Le souvenir de ces échanges inspirants et chaleureux nous donne des ailes pour aborder la réalisation de ce projet commun qui nous permettra sans doute de revenir au Pays de Marennes-Oléron.

Mimi Lépine, pour BLEU



Les voiles déployées devant la mairie de Marennes

© CHANTAL GINGRAS

"Le DÉPANNEUR DU QUAI"
de St-François

profite de cette période des Fêtes
pour vous remercier chaleureusement
d'avoir été au rendez-vous pour
sa première saison d'opérations en 2014.

Nous vous souhaitons
de très Joyeuses Fêtes
et une excellente année 2015!

Au plaisir de vous revoir
au tout début de Mai 2015!

Dépanneur du Quai
2, chemin du Quai
St-François, île d'Orléans
(Québec) G0A 3S0
(418) 203-0833

www.depanneurdiquai.com

Complainte pour un « Empress »

En 1843, l'abbé Maurice Gilles, curé de Rauquemaure sur la côte du Rhône (France), demande à Placide Cappeau d'écrire un chant de Noël. Le prêtre désire souligner avec éclat la restauration du vieil orgue. Cappeau, dont on connaît le talent poétique, accepte le défi.

Bientôt, il remet au religieux le texte promis. Ce dernier consulte Emily Laurey, soprano de bonne renommée. Séduite par la beauté de l'écrit, elle suggère de l'adresser à Adolphe Adam, un ami, pour qu'il en compose la musique. Adam, épater à son tour, surnomme l'ouvrage, la Marseillaise religieuse ! Le chant, pas encore titré, reçoit comme nom temporaire : le Noël d'Adam. Et le 24 décembre 1847, madame Laurey interprète dans l'église de Rauquemaure ce fameux cantique de Noël qui déferlera à travers le monde entier sous le nom de *Minuit, chrétiens*.

Mais la notoriété se paie ! La chanson de Cappeau irrite certaines peaux fines : « Comment lui, ni homme d'Église, ni fervent catholique, mais au contraire libre penseur et voltairien, préférant le culte de l'Humanité à celui d'un Dieu, ose-t-il écrire de telles paroles ? »

On le traite de païen, de néo-Belzébuth, de socialiste, d'anticlérical et l'on dénonce vertement certaines strophes de son œuvre : « Pour effacer la tache originelle et de son Père arrêter le courroux. » (Seul le baptême efface la tache originelle et le Père n'est jamais en courroux !)

Peu à peu, la hargne s'étale. Les évêques de Metz, de Nantes, de Grenoble et bien d'autres l'interdisent prétextant que sa place est à l'opéra et non à l'église.

Mais en 1870, à minuit, en pleine guerre, durant le siège de Paris, un soldat français émerge d'une tranchée. Il salue militairement et, face à l'ennemi, entonne d'une voix forte : *Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle...* Personne ne bouge. Chacun écoute le chant de la paix.

Le 24 décembre 1857, Ernest Gagnon, musicien québécois, étudiant en France, entend le *Minuit, chrétiens* destiné, en ce temps-là, aux voix féminines. L'année suivante, encore sous le charme, il rentre à Québec, paroles et musique dans ses bagages. Le 24 décembre 1858, à l'église Saint-Colomb, aujourd'hui Saint-Michel, de Sillery, les accords du *Minuit, chrétiens* résonnent pour la première fois en Amérique. À l'harmonium, Ernest Gagnon, tout fier, accompagne Marie-Louise-Joséphine Caron dont la superbe voix charme l'assistance. Quelques années plus tard, Marie-Louise-Joséphine épouse Jean-Thomas Taschereau et donne naissance à Louis-Alexandre qui sera premier ministre du Québec de 1920 à 1936.

14 minutes d'horreur

Dans la nuit du 29 mai 1914, en plein cœur d'un épais brouillard, l'*Empress of Ireland* et le charbonnier Storsstad entrent en collision devant Sainte-Luce-sur-Mer, près de Rimouski. L'*Empress* éventré sombre en quelques minutes. Des 1 477 personnes à bord, 1 012 périssent au creux de cette nuit opaque et ces eaux glaciales.

Bientôt, la tragédie inspire une complainte à un illustre inconnu. Sans doute plus habile avec la plume que sur le clavier, il emprunte la mélodie du *Minuit, chrétiens* pour enjoliver son poème. Certains membres du clergé, au Canada français, discréditent, une fois de plus, le chant de Noël de Cappeau en le déclarant profane et irrégulier. Sitôt, on frappe le *Minuit, chrétiens* d'interdiction. Mais, peu à peu, l'Église jette le lest et offre une alternative : l'interprétation du cantique à l'église, le 24 décembre, sera tolérée dix minutes avant la messe et non à minuit juste, pour ouvrir la célébration.

Il existe au moins cinq versions de la *Complainte de l'Empress*. Voici, à peu de choses près, celle que chantait mon père.

Le Saint-Laurent à l'onde enchanteresse
Suivait son cours, lent et majestueux.
L'*Empress* filait, diminuant sa vitesse
Car le brouillard enveloppait les cieux.
Sur ce vaisseau, qui portait tout un monde
Chacun dormait, ignorant le danger.
Un cri soudain vint de la nuit profonde
Debout ! Debout ! Car l'*Empress* va couler (bis).
Un charbonnier a frappé le navire,
Semant la mort, dans ce grand tourbillon.
Les passagers pleuraient dans le délire
Cherchant partout leurs amis, leurs parents.
Ils se lançaient dans le fleuve perfide,
Tout affolés, le corps à moitié nu,
En un instant dans l'élément liquide.
Horreur ! Horreur ! L'*Empress* est disparu (bis).
Le fond du fleuve est aujourd'hui leur tombe,
Dernier sommeil, précédant le grand jour.
En un moment, un devoir nous incombe.
Aux affligés, il faut porter secours
Pour adoucir leurs peines et leurs misères.
À pleines mains, donnons pour être heureux.
La charité suivra notre prière.
Donnons ! Donnons ! Pour tous ces malheureux (bis).

Renée Vaillancourt-Lauzière
auteure-recherchiste

S'impliquer pour le Journal Autour de l'île

Vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique ? Nous recherchons régulièrement des bénévoles intéressés à faire grandir notre journal communautaire. Photographes et vidéastes amateurs, amoureux de l'île d'Orléans, passionnés d'écriture, journalistes en herbe ; le succès de notre journal repose sur la collaboration de nombreux bénévoles aux talents et aux intérêts variés. Communiquez avec moi au (418) 925-8765, ou par courriel à sylvain@autourdelile.com pour voir comment vous pourriez participer à la réussite du journal Autour de l'île.

En particulier nous recherchons présentement :

- Des rédacteurs pour écrire des articles
- Des vidéastes autonomes pour le site Internet

Fin d'année et période de réflexion

Sylvain Delisle

Ça fait un peu plus de six mois que j'ai couché sur papier mes impressions du journal. Je parlais alors de défis, d'internet et d'une équipe. À l'horizon d'une nouvelle année, je suis heureux de dire que je ne m'étais pas trop trompé.

Notre souper de Noël vient d'avoir lieu. Ce fut à nouveau l'occasion de rencontrer ces gens qui travaillent ou qui donnent de leur temps pour le journal. Je dis ne pas trop m'être trompé, car, effectivement, le soutien de cette équipe est indispensable. Cependant, en baignant au jour le jour dans la production du journal, j'ai réalisé que j'avais oublié certaines pièces du puzzle. Le journal Autour de l'île c'est une équipe, mais c'est aussi la collaboration d'une communauté.

Personne ne voudrait se passer de la plume, de la verve ou de l'analyse de nos rédacteurs et rédactrices.

Cependant, le journal paraîtrait bien vide s'il ne contenait que leurs écrits. Ce qui fait aussi la force du journal c'est la possibilité qu'il offre à tous les organismes, instances publiques ou regroupements d'y diffuser de l'information pertinente pour les citoyens de l'île d'Orléans. Cette possibilité de publier gratuitement des articles n'est cependant qu'un élément de l'équation. En effet, la gratuité a un coût. Sans le soutien des municipalités et de nos annonceurs, cette réalité ne serait pas possible. Ces partenaires nous permettent donc de remplir notre mission et d'être véritablement un journal communautaire.

C'est donc avec plaisir que je remercie tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré, cette année, à faire du journal *Autour de l'île* ce qu'il est. J'en profite finalement pour souhaiter à tous de très Joyeuses Fêtes.



CENTRE DE RÉNOVATION R. LÉTOURNEAU INC.

1732, chemin Royal, Saint-Jean I.O. • Tél. : 418 829-2952 / 418 829-3598

- Service courtois et rapide
- Portes, fenêtres de bois et de PVC
- Peinture SICO
- Plomberie et électricité
- Prix COMPÉTITIFS
- Matériaux de construction (estimation par ordinateur gratuite)
- Estimation gratuite à domicile (portes, fenêtres, tôle, revêtement)

LIVRAISON (CAMION GRUE 50')

Calendrier 2015 de la collecte des matières résiduelles

Nous sommes actuellement en période de renouvellement des contrats de collecte prévu pour le début février. Vous recevrez donc votre calendrier 2015 à ce moment seulement. En attendant, voici le calendrier de janvier. Notez que les collectes du recyclage prévues à Noël et au Jour de l'An sont reportées au lendemain, soit les 26 décembre et 2 janvier.

Les déchets du temps des fêtes

Les lumières de Noël qui ont rendu l'âme vont à l'écocentre. Le papier de soie, le papier d'emballage non métallisé, les enveloppes, les cartes... vont au recyclage. Il est maintenant possible de recycler la vaisselle en plastique ou styromousse bien rincée ; toutefois, il est préférable d'utiliser de la vaisselle durable. Les sacs cadeaux, les choux et les décorations peuvent être réutilisés ou donnés à un organisme œuvrant dans le réemploi. Les restes de dinde et d'autres succulents plats peuvent être partagés ou congelés.

Récupération des sapins de Noël

Assurez-vous que votre arbre soit bien dépouillé (lumières, glaçons, pieds en plastique, etc.) avant de profiter du service de récupération offert par votre municipalité, s'il y en a un. Les arbres récupérés pourront ainsi être compostés ou servir de paillis au lieu d'être incinérés inutilement.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ORDURES

- Saint-Laurent et Saint-Jean
- Sainte-Pétronille et Saint-Pierre
- Sainte-Famille et Saint-François
- Toutes les municipalités : commercial seulement

RECYCLAGE

- Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François (sud)
- Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Sainte-Famille et Saint-François (nord)

Collecte des sapins

- Saint-Laurent et Saint-Pierre : lundi 12 janvier.
- Sainte-Pétronille : du 5 au 16 janvier.

Dépôt volontaire

- Saint-François : semaine du 6 janvier.
- Maison des jeunes à Saint-Jean (20, ch. des Côtes) : en janvier.

- Garage municipal de Saint-Laurent : en janvier.

Certains acériculteurs en ramassent aussi à l'occasion comme combustible. Les arbres ramassés par la collecte des ordures doivent mesurer moins de 1,2 m.

Merci de votre précieuse collaboration et joyeuses Fêtes !

LEDOR
Assurances | Mutuellement forts



Auto



Habitation



Entreprise



Agricole

1147, chemin Royal, local 201, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Tél. : 418 995-2003

ledor.ca

- Examens visuels complets
- Prévention-rééducation
- Caméra rétinienne
- Verres de contacts
- Orthokératologie

CLINIQUE VISUELLE DE BEAUPORT

777, avenue Royale G1E 1Z1 **418 667-5778**

Dr Daniel Guillemette, o.d.
Dre Valérie Vigneault, o.d.
Dre Karine Gadoury, o.d.
Dre Elisabeth Archambault, o.d.
Dre Sara Guillot, o.d.



CÉLÉBREZ
avec
2 MOIS
DE VERSEMENTS À NOS FRAIS.*

Faites-vite!
L'offre prend fin
le 2 janvier.



Tiguan 2015
Location mensuelle à partir
d'un montant équivalent à
147\$



La nouvelle Jetta 2015
Location mensuelle à partir
d'un montant équivalent à
81\$ 0\$



Obtenez 4
pneus d'hiver
à l'achat d'un
modèle Jetta

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne,
L'Ange-Gardien **418 822-0671**

Visitez www.langloisvw.com



SAINTE-PÉTRONILLE

Horaire de la mairie durant les Fêtes

Veuillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 23 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement. En cas d'urgence, le directeur général sera au bureau les 29, 30 et 31 décembre 2014.

Calendrier des réunions du conseil en 2015

5 janvier

2 février

2 mars

7 avril

4 mai

1^{er} juin

6 juillet

3 août

8 septembre

5 octobre

2 novembre

7 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

Motoneigistes

À l'approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous

tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 5 et le 16 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.

Piste de ski de fond

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la circulation ainsi qu'au déneigement. N'hésitez pas à appeler à la mairie, au 418 828-2270, pour connaître la date d'ouverture de la piste.

Camp d'été

Les commandes sont faites : livraison à l'été 2015 d'une bonne cargaison de beau temps et d'activités de toutes sortes pour le camp de jour de Sainte-Pétronille. Comme l'an dernier, question d'assurer une place à tous les enfants de notre village, un formulaire d'intérêt sera joint à votre compte de taxes. Nous comptons sur votre collaboration pour le respect des délais.

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture dépend de mère Nature. Soyez assurés que notre employé municipal, M. Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-8888. Vous

pourrez alors parler au surveillant ou bien laisser un message dans la boîte vocale. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>). Consultez les manchettes et la section La vie à Sainte-Pétronille.

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2013-2014.

Horaire régulier

- Du lundi au jeudi de 10 h à 21 h ; surveillance de 18 h à 21 h.
- Le vendredi de 10 h à 22 h ; surveillance de 18 h à 22 h. La grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30.
- Le samedi de 10 h à 22 h ; surveillance de 18 h à 22 h. La grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h.
- Le dimanche de 10 h à 21 h ; surveillance de 12 h à 21 h.

Horaire des Fêtes

24 décembre : de 10 h à 17 h.

25 décembre : fermé.

31 décembre : de 10 h à 17 h.

1^{er} janvier : fermé.

Tous les jours de la semaine : de 10 h à 22 h ; surveillance de 10 h à 22 h.

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt !

Jean-François Labbé
directeur général / secrétaire-trésorier

SAINT-PIERRE

Voici un résumé de la séance du 1^{er} décembre 2014.

Gestion financière et administrative

Le calendrier des séances du conseil pour l'année 2015 est adopté. Fermeture d'un dossier à la Cour municipale de Beaupré. M. Alain Dion est nommé maire suppléant pour l'année 2015.

Le secrétariat municipal sera fermé au public du 19 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement.

Réseau routier

La quote-part à payer à PLUMobile pour l'année 2014 s'élève à 7 752 \$. Le directeur général est autorisé à signer la demande de subvention du réseau routier.

Hygiène du milieu

Considérant la conformité aux exigences des articles 44 et 44.0.2 du règlement sur la qualité de l'eau potable, M. Claude Côté ira suivre une formation portant sur l'eau potable. Le directeur général est mandaté pour remplir le formulaire sur la mise à jour de la déclaration du responsable des systèmes de distribution de l'eau potable. M. Alain Dion et M. Claude Rousseau, conseillers, iront à la rencontre d'information portant sur le radon qui aura lieu le 17 décembre prochain.

Aménagement, urbanisme et développement

Demande d'opinion pour modification réglementaire : le projet est reporté pour étude lorsque le plan d'aménagement sera révisé. Modification de zonage de deux cadastres, soient les lots 118-153 et 118-48-P (ancienne Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans et Quincaillerie Saint-Pierre) pour reconnaître l'existence du secteur commercial sur la totalité des lots.

Achat ou aménagement de l'avenue Gaillard sur le lot 147-17-1 : le schéma d'aménagement de la MRC ne le permet pas même si le terrain demeure un espace vert. Il

est convenu de demander à l'aménagiste de la MRC de modifier le lot 147-17-1 du cadastre en espace vert afin de considérer séparément l'espace vert et l'avenue Gaillard.

Loisirs et culture

Le directeur général est autorisé à signer la convention d'aide financière pour l'exercice financier 2014/2015. Une demande est adressée à la MRC concernant le pacte rural 2014/2019 pour une somme de 50 000 \$ pour l'aménagement du projet de la bibliothèque.

Affaires nouvelles et contribution de la municipalité dans son milieu

Un montant de 250 \$ est versé à la guignolée, un montant de 100 \$ est versé pour la publicité dans le feuillet paroissial et un montant de 15 \$ est versé pour l'adhésion à la Fondation François-Lamy.

Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ?

Le conseil municipal est à la recherche de gens dynamiques désireux de s'impliquer dans leur communauté. Il y a deux comités où un ou plusieurs postes de citoyens sont à renouveler ou à combler, soit le CCU (comité consultatif en urbanisme) et le comité de l'environnement. La municipalité demande aux gens intéressés à participer en tant que contribuable à l'un de ces deux comités d'écrire une lettre d'intention et d'intérêt et de l'adresser à mcpouliot@stpierreio.ca ou au secrétariat municipal. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la municipalité par courriel ou appeler directement au secrétariat municipal. La date limite est fixée au vendredi 16 janvier 2015 à 11 h et les choix seront annoncés ultérieurement par une résolution lors d'une séance du conseil.

Stationnement ski de fond route Prévost

Afin d'accéder à la piste de ski de fond, sachez que vous

pouvez utiliser le stationnement situé sur la route Prévost entre les numéros 637 et 627.

Cueillette des sapins de Noël

Prenez note qu'il y aura une cueillette de sapins de Noël le lundi 12 janvier 2015. Vous devez simplement déposer votre sapin en bordure de route la veille. Les sapins collectés seront déchiquetés afin de servir de paillis chez un producteur agricole. Il est très important de bien dépouiller votre arbre de toutes décorations (lumières, glaçons, guirlandes, pieds en plastique et autres) qui rendent difficile voir impossible le compostage ou toute autre forme de valorisation.

Taxes municipales

Prenez note que si votre compte de taxes municipales n'est pas acquitté, une remise serait grandement appréciée, car l'année financière se termine le 31 décembre 2014.

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer, mais vous manquez d'espace ? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855.

Site web

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en vous rendant sur le site web de la municipalité à l'adresse www.st-pierreiledorleans.com et pourquoi ne pas en profiter pour ajouter ce site à vos favoris : ainsi, vous serez informés de la vie municipale à Saint-Pierre.

Séance régulière du conseil

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 12 janvier 2015 à 20 h. Soyez les bienvenus.

SAINT-JEAN

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

Voici un résumé de la dernière séance. Après les procédures habituelles, le rapport concernant le registre des dons ou avantages reçus par les élus(es) est déposé; il ne contient aucune déclaration. Avis de motion en vue de l'adoption du règlement de taxation pour l'année 2015 est donné; le calendrier des séances du conseil pour la prochaine année est adopté (voir avis plus bas).

Une commandite ira au Club de l'amitié pour la soirée de Noël du 11 décembre prochain et l'adhésion à la Fondation François-Lamy est renouvelée. Un local au centre administratif sera gracieusement prêté à la Fondation Minigo qui y installera son siège social.

Autorisation est donnée pour l'achat de matériel pour le service incendie : quatre cylindres d'air comprimé, un ordinateur portable avec imprimante et une mallette de transport, au coût total de 2 520 \$, plus taxes. Une résolution est adoptée, reconduisant l'entente avec les usagers de la côte Lafleur en ce qui concerne la gestion du déneigement par la municipalité; M. Jean-François Gagnon est embauché pour effectuer du déneigement lorsque M. François Delisle n'est pas disponible (vacances, week-end et jours de fête). Les analyses d'eaux usées pour l'année 2015 seront confiées au Laboratoire Environex.

Autorisation est donnée pour l'achat d'équipement d'entretien au poste de

pompage sur le chemin des Côtes au coût de 1 348 \$, plus taxes.

Trois mandats au comité consultatif d'urbanisme sont reconduits pour une période de deux ans : Mme Karine Bélanger, Mme Nathalie Bussière et M. Jean-Marc Lévesque. La cotisation à l'Association des plus beaux villages du Québec pour l'année 2015 est renouvelée au coût de 838 \$. Un don de 300 \$ ira à la Maison des Jeunes en guise de contribution au fonctionnement ainsi que pour des outils promotionnels à l'occasion du 20^e anniversaire de fondation. Finalement, un montant de 600 \$ ira à la Régie intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré pour les activités de hockey mineur (trois joueurs) et de patinage artistique (une patineuse).

Site internet

Le nouveau site internet de la municipalité est maintenant en ligne; nous avons rejoint la structure du site de la MRC et d'autres municipalités de l'île d'Orléans. Vous êtes invités à le consulter et à communiquer avec nous si vous souhaitez faire publier des activités de loisir, des informations concernant votre organisme ou tout service ou événement qui pourrait être pertinent pour la communauté de Saint-Jean. Notez que les commerces qui paient une surtaxe pour les immeubles non résidentiels sont maintenant affichés sur le site de la municipalité.

En lien avec la politique familiale, nous souhaitons établir une liste des services

de garde dans la municipalité; pour cela, nous avons besoin de votre collaboration. Si vous offrez un service de garde dûment reconnu et que vous souhaitez qu'il apparaisse sur cette liste, communiquez avec nous.

Nous sommes ouverts aux commentaires

qui peuvent contribuer à améliorer notre site internet.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le 12 janvier 2015 au centre administratif, 8 chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

AVIS PUBLIC Province de Québec Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité
Est par les présentes donné,
conformément à l'article 148 du code municipal, que le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015 a été adopté le 1^{er} décembre 2014; les séances se tiendront aux jours suivants à 20 heures au centre administratif, 8, chemin des Côtes à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans :

Lundi 12 janvier 2015
Lundi 2 février 2015
Lundi 2 mars 2015
Mardi 7 avril 2015
Lundi 4 mai 2015
Lundi 1^{er} juin 2015
Lundi 6 juillet 2015
Lundi 3 août 2015
Mardi 8 septembre 2015
Lundi 5 octobre 2015
Lundi 2 novembre 2015
Lundi 7 décembre 2015

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 2 décembre 2014.

AVIS PUBLIC Province de Québec Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Est par les présentes donné par la soussignée,
Qu'une séance extraordinaire se tiendra le lundi 22 décembre 2014 à 20 heures au centre administratif, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.
Lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 2 décembre 2014.

Lucie Lambert
Directrice générale / secrétaire-trésorière

SAINT-FRANÇOIS

Résumé de la séance ordinaire du 15 décembre 2014

Pour amorcer le compte rendu des décisions prises par le conseil municipal ce mois-ci, il est important de vous rappeler que c'est au moyen de l'édition de décembre 2014 du bulletin municipal que vous pourrez prendre connaissance du plan triennal 2015-2017 et du budget 2015 qui seront aussi disponibles sur le site Internet municipal (www.msfo.ca).

Résolutions administratives

Une fois les résolutions usuelles adoptées, le conseil a procédé à l'adoption du calendrier des séances ordinaires de 2015. Ce calendrier vous est présenté dans l'avis publié ci-après.

De plus, Mme Natasha Bouchard St-Amant, conseillère au siège numéro 6, a été nommée maire suppléante jusqu'à la séance de décembre 2015. Le registre des déclarations des membres du conseil, en vertu du code d'éthique et de déontologie des élus de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, et les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été déposés lors de cette séance.

Finalement, dans ce domaine, le conseil a adopté une résolution entérinant la nouvelle entente de partage des services de sécurité incendie sur l'île d'Orléans et une résolution au sujet de la reddition de compte finale du dossier de la TECQ, version 2010-2013.

Réglementation municipale

Dans ce domaine, trois règlements ont été adoptés soient :

- Le règlement numéro 014-122 modifiant le règlement de zonage ;
- Le règlement numéro 014-123 modifiant le règlement pourvoyant à la vidange des fosses septiques ;
- Le règlement numéro 014-124 pour

déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2015.

En conclusion

Il me reste en terminant à vous souhaiter une belle période des Fêtes, tout en portant à votre attention que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2014 au 5 janvier 2015; nous serons donc de retour à votre service dès 9 h le mardi 6 janvier 2015.

Finalement, vous êtes invités à la première séance de l'année 2015, prévue le lundi 12 janvier 2015 à 20 h à la salle du conseil du centre Le Sillon. Nous vous rappelons les heures d'ouverture du bureau municipal : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier

LA GARANTIE D'ORIGINE DE VOTRE VÉHICULE ARRIVE À ÉCHÉANCE OU EST TERMINÉE ?



Bonne nouvelle...

Rendez-vous chez Bilodeau Chevrolet Buick GMC lors de votre prochain changement d'huile, demandez l'additif BG et obtenez une extension de garantie moto propulseur BG à vie ! Pour y adhérer vous n'avez qu'à entretenir votre véhicule chez Bilodeau, et ce, *peu importe la marque*.

INFORMEZ-VOUS sur cette garantie BG gratuite



Concessionnaire autorisé

pour l'entretien de tous

véhicules



BILODEAU
CHEVROLET • BUICK • GMC

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré
418 827-3773
www.bilodeauautos.ca

Saint-François

Suite de la page 17

AVIS PUBLIC
Province de Québec
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 15 décembre 2014, a adopté la résolution numéro 014-135 intitulée : Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015.
Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (R.L.R.Q., c. C-27.1).

Que le calendrier 2015 a été établi comme suit :

Lundi 12 janvier 2015

Lundi 2 février 2015

Lundi 2 mars 2015

Lundi 13 avril 2015

Lundi 4 mai 2015

Lundi 1^{er} juin 2015

Lundi 6 juillet 2015

Lundi 3 août 2015

Mardi 8 septembre 2015

Lundi 5 octobre 2015

Lundi 2 novembre 2015

Lundi 14 décembre 2015

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce seizième jour de décembre deux mille quatorze.

AVIS PUBLIC
Province de Québec
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 15 décembre 2014, a adopté le règlement 014-122 « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 03-41 afin que soient définies les conditions d'utilisation et les normes spécifiques à certains usages commerciaux et modifiées les dispositions relatives à l'implantation sur des terrains dans ou aux abords d'un talus. »

Que ce règlement concerne tout le territoire de la municipalité.

Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et sera intégré au règlement 03-41 et publié sur le site Internet municipal dans la section règlements d'urbanisme de la section-conseil municipal au : www.msfio.ca. dès son entrée en vigueur.

Que ce règlement entrera en vigueur dès l'obtention du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de L'Île-d'Orléans.

AVIS PUBLIC
Province de Québec
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 15 décembre 2014, a adopté le règlement 014-123 modifiant le règlement numéro 012-111 pourvoyant à la vidange des fosses septiques et à l'entretien et l'installation des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées;

Que le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet et au bureau municipal, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h;

Que le règlement est en vigueur depuis le 16 décembre 2014.

AVIS PUBLIC
Province de Québec
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 15 décembre 2014, a adopté le règlement numéro 014-124 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2015.

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal dans la partie taxation de la sous-section règlements administratifs de la section-conseil municipal au www.msfio.ca et au bureau municipal, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 16 décembre 2014.

Marco Langlois, g.m.a.
Directeur général/secrétaire-trésorier

Pour bien vous faire
connaître des gens
de l'île d'Orléans

Autour de l'île

APPElez-MOI DÈS MAINTENANT

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal *Autour de l'île*

SAINTE-FAMILLE

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance du conseil du mois de décembre.

Le conseil municipal a pris connaissance de cinq soumissions reçues à la suite de demandes de soumission sur invitation pour la réfection de la toiture du gymnase. Le contrat est accordé aux Habitations Huguette, pour un montant de 68 651,57 \$. Les travaux seront effectués au printemps 2015. Le conseil a procédé à l'achat de trois luminaires pour le chemin du Verger, au coût de 1 836 \$ l'unité. Un contrat est également accordé à Couvre-Planchers Orléans afin de procéder à l'installation de tuiles dans l'entrée du gymnase.

Le service de protection incendie est autorisé à procéder aux remplacements de boyaux trouvés défectueux lors des tests. Yvon Létourneau, arpenteur géomètre, est mandaté afin de procéder à l'arpentage pour l'agrandissement de la patinoire. M. Yves Lévesque fut nommé maire suppléant pour l'année 2015. Le conseil a procédé à l'embauche de M. Olivier Gagnon qui sera préposé à l'entretien de la patinoire. La directrice générale confirme qu'aucune déclaration n'a été produite par les

élus en vertu du code d'éthique. Un appui est donné au projet de mise en valeur de la toponymie de l'île, piloté par le comité sur la culture, le patrimoine et la qualité de vie, auquel devraient souscrire d'autres municipalités de l'île. Ce comité devrait fournir des personnes-ressources pour rechercher des informations sur les sites d'intérêt à Sainte-Famille, afin de compléter les informations officielles de la Commission de la toponymie du Québec.

Avis de motion est donné que sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement #2014-275 décrétant les taux de taxes pour l'année 2015.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 12 janvier 2015.

Subventions

Un montant de 40 \$ est accordé Au Chœur de l'Isle d'Orléans.
Espace publicitaire CBIO : 50 \$.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h. Courriel : info@munstefamille.org - Téléphone : 418 829-3572.

AVIS PUBLIC
Province de Québec
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 2 décembre 2014, a adopté la résolution #14-114 intitulée Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1).

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015. Les séances débuteront à 20 h.

Lundi 12 janvier 2015

Lundi 2 février 2015

Lundi 2 mars 2015

Mardi 7 avril 2015

Lundi 4 mai 2015

Lundi 1^{er} juin 2015

Lundi 6 juillet 2015

Lundi 3 août 2015

Mardi 8 septembre 2015

Lundi 5 octobre 2015

Lundi 2 novembre 2015

Lundi 7 décembre 2015

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 3 décembre 2014.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

SAINT-LAURENT

La séance ordinaire du conseil a eu lieu le lundi 1^{er} décembre dernier. En novembre, le service d'urbanisme a délivré sept permis d'une valeur totale des travaux de 400 000 \$. Les conseillers et le maire ont fait rapport de leurs activités pour le dernier mois.

En début de séance, la directrice générale a déposé les indicateurs de gestion de l'année 2013 tels que requis par le MAMROT. Le conseil a approuvé le calendrier des séances ordinaires de 2015 ainsi que la date du mardi 20 janvier 2015 pour la tenue d'une séance extraordinaire sur le financement du règlement d'emprunt 549-2014 pour les services professionnels dans le cadre du projet d'assainissement des eaux usées.

Lundi 12 janvier 2015

Lundi 2 février 2015

Lundi 2 mars 2015

Mardi 7 avril 2015

Lundi 4 mai 2015

Lundi 1^{er} juin 2015

Lundi 6 juillet 2015

Lundi 3 août 2015

Mardi 8 septembre 2015

Lundi 5 octobre 2015

Lundi 2 novembre 2015

Lundi 7 décembre 2015

Trois contrats ont été octroyés : un premier à LVM pour une étude de sol concernant l'agrandissement de la caserne pour la somme de 3 000 \$, avant les taxes ; un deuxième d'une valeur de 2 250 \$ à Picard & Picard pour effectuer des levés 3D de deux tronçons de la voie de contournement ; un troisième à PG Solutions d'une somme de 8 610 \$ afin de compléter les différents modules de la comptabilité municipale incluant le contrat d'entretien et de mise à jour logicielle pour l'année 2015. La firme Mallette a été retenue pour l'audit des livres comptables de la municipalité pour l'année 2015. Le maire et la directrice générale ont obtenu l'autorisa-

tion de signer tous les documents relatifs aux ententes à intervenir avec les différents propriétaires pour la voie de contournement qui traversera leurs propriétés lors des travaux de réfection du chemin Royal. Le conseil a également passé une résolution pour demander la prolongation de l'actuelle entente intermunicipale d'entraide concernant les Services de sécurité incendie.

Le conseiller Sylvain Delisle a proposé une motion de félicitations à l'endroit de M. Yves Coulombe pour ses 25 années de loyaux services dédiés à la municipalité, d'abord en tant que conseiller municipal à compter de 1989 puis de maire depuis 2001. Toutes les personnes présentes ont chaudement applaudi M. Coulombe.

Les comptes à payer en novembre, incluant un paiement de près de 192 000 \$ à Métro Excavation, s'élevaient à 322 819,62 \$.

Un groupe de parents a présenté un projet de camp de jour ainsi qu'une pétition de 54 noms pour réclamer le retour d'un camp de jour à Saint-Laurent à l'été 2015. Un sondage sera envoyé aux parents des enfants fréquentant l'école de l'Île-d'Orléans à Saint-Laurent pour demander leur avis sur ce projet, considérant qu'il y aura des travaux majeurs de voirie au cœur de la municipalité au cours des deux prochains étés. C'est un dossier à suivre.

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le 12 janvier 2015 à 20 h à la salle multifonctionnelle. Nous vous rappelons que les séances du conseil sont enregistrées et diffusées sur le site Internet de la municipalité au www.st-laurent.ileorleans.com. Il suffit de cliquer sur l'onglet « Publications » situé sur la gauche de l'écran et ensuite de choisir Vidéos des séances du conseil municipal. J'en profite pour souhaiter personnellement à tout un chacun d'entre vous un très heureux temps des Fêtes et le bonheur et la santé pour l'année 2015.

Michelle Moisan
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Transport gratuit vers Stoneham et le Relais

Sylvain Delisle

La MRC de L'Île-d'Orléans offrira cet hiver un service de navette pour transporter les skieurs vers deux montagnes de la région. Ce service sera en place les samedis du 20 décembre au 7 février. Il y aura possibilité de prolongation si l'achalandage le justifie. Le transport s'effectuera par autobus scolaires munis de coffres pour transporter les skis et planches à neige. Ce transport est gratuit pour les résidents de l'île d'Orléans.

Aller

- Lieu d'embarquement A : église Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans - Heure de départ : 7 h 45.
- Lieu d'embarquement B : bureau d'accueil touristique de l'île d'Orléans à Saint-Pierre - Heure de départ : 7 h 55.
- Lieu de débarquement C : station de ski le Relais,

1084, boulevard du Lac, Lac-Beauport, QC G3B 0X5 - Heure d'arrivée : 8 h 20.

- Lieu de débarquement D : station de ski Stoneham, 600, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, QC G3C 1T3) - Heure d'arrivée : 8 h 40.

Retour

- Heure de retour du lieu de débarquement D : 16 h. Retour à l'île : 17 h 15-17 h 30.

Note: En raison d'un conflit de travail, la station de ski Stoneham est présentement fermée. Les personnes souhaitant avoir plus d'informations peuvent communiquer avec PLUMobile pour toute question. 418 827-8484 / 1 866 824-1433 "

Club Mi-temps FADOQ

Le club Mi-Temps aimerait remercier tous les gens qui ont participé à son party annuel du temps des Fêtes. La soirée fut un grand succès grâce à un bon repas, à la musique de M. Jean-Louis Picard ainsi qu'à une brève prestation de M. Marco Langlois. Plusieurs cadeaux de très belle qualité ont été offerts par quelques commerçants des environs ; nous tenons à les remercier.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité de Saint-François. Nous apprécions beaucoup son soutien et sa générosité. Merci également à la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans pour son aide financière. Grand merci à tous et à l'an prochain.

Danse en ligne

Avis à tous ceux et celles qui seraient intéressés à nos cours de danse en ligne : une nouvelle série de sept cours pourrait commencer le 16 février 2015 si le nombre de participants était suffisant. Les cours seront donnés le lundi de 13 h 30 à 15 h par Mme Françoise Simard, au coût de 65 \$.

Voyage à Montréal

Nous proposons aussi un voyage à la Maison symphonique de Montréal, le jeudi 17 mai 2015. Au programme : concerto de Ravel interprété par le pianiste Alain Lefebvre, dirigé par le chef d'orchestre Christoph Gedtschold. Nous dînerons à l'Académie et visiterons la basilique. Il y aura un souper libre dans le Vieux-Montréal, puis, retour à l'île.

Coût tout inclus : 169 \$.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Lise Lemelin, au 418 829-1182.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Danielle Noël

Cours de hockey

Si tu es un jeune amateur de hockey qui aimerait apprendre certaines techniques de hockey sur glace et s'amuser, alors, ce message s'adresse à toi !

Des cours de hockey sur glace seront donnés au centre Raoul-Dandurand, à Sainte-Pétronille. On y apprendra les techniques de base de patinage et de maniement de la rondelle tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, il y a quatre conditions : être un élève entre la maternelle et la 6^e année, avoir un bâton de hockey, des patins et un casque de hockey muni d'une grille.

Horaire

De la maternelle à la 2^e année : le vendredi de 18 h 15 à 19 h 15 et le samedi de 10 h à 11 h.

De la 3^e à la 6^e année : le vendredi de 19 h 15 à 20 h 15 et le samedi de 11 h à 12 h.

Les cours débuteront le vendredi 9 janvier 2015.

Tarif : 50 \$ pour un enfant, 90 \$ pour deux enfants.

Information et inscription : 418 828-1510.

Christophe Simard

Michel Gosselin Maintenance | Peinture & Menuiserie

R.B.Q. 8293-3490-16

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

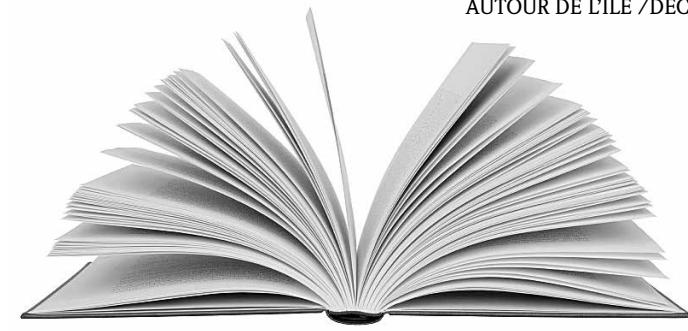
• Menuiserie de finition • Maisons ancestrales • Attentif à vos besoins

T. 418 203-9147 | C. 418 559-9147 | [mgmaintenance@live.ca](mailto:maintenance@live.ca)

126, chemin des Cerisier, St-Jean, Île d'Orléans



Les bibliothèques de l'Île



Sainte-Famille et Saint-François

Le temps des Fêtes arrive à grands pas ! Jeunes et moins jeunes, venez à la bibliothèque faire provision de quelques livres pour agrémenter cette période de vacances et de réjouissances. Nous sommes toujours soucieux de choisir des documents variés pour tous les goûts. Consultez notre site www.mabibliotheque.ca/sainte-famille pour la collection locale et le PEB (prêt entre bibliothèques).

Une rotation des livres a eu lieu récemment ; vous trouverez donc plus de 500 nouveaux titres sur les rayons.

La bibliothèque est ouverte le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h. Elle sera cependant fermée les mercredis soir 24 et 31 décembre. Mais nous vous accueillerons avec plaisir les dimanches 21 et 28 décembre prochain et 4 janvier 2015. Aussi, vous pouvez toujours laisser un message téléphonique au 418 666-4666, poste 8083, sept jours/sept.

Quelques acquisitions récentes qui sauront sûrement vous intéresser

3 fois par jour, de Marilou

Le choix de Thalie (tome 3 - Les années de plomb), de Jean-Pierre Charland.

Annuel de l'automobile 2015, d'Éric Lefrançois.

Ces mains sont faites pour aimer, de Pascale Wilhelmy.

Dictionnaire amoureux du Québec, de Denise Bombardier.

Fraulein France, de Romain Sardou.

J'ose déranger, de Jocelyne Cazin.

Aux portes de l'éternité (tome 3 - Le siècle), de Ken Follett.

Le black Maria (tome 2 - Dans l'ombre d'Edison), de Dominique Audet.

Les drames du Québec, collectif.

Passés sous le radar

Faites de nouvelles découvertes : des titres ou des auteurs moins connus, mais combien captivants ! Disponibles en collection locale ou en PEB.

Le souffle de Mamywata, Claude Grenier 2011. Un Québécois cinquantenaire qui vit avec la pénible impression de passer à côté de sa vie quitte tout, maison, femme, enfants et débarque sur le continent noir où il se laissera complètement absorber par sa passion destructrice pour Aminata, jeune Touareg qui a la « beauté du diable »... envoûtant...

Le vent en parle encore, Michel Jean 2013. Roman basé sur la réalité qu'ont vécue, dans les années 1930-50, de jeunes Innus qui furent arrachés à leurs familles et envoyés de force dans des pensionnats pour les « éduquer », mais surtout tenter de les assimiler. Ils subiront l'humiliation, la privation, la peur, les violences physiques et sexuelles. Le lecteur est happé par cette histoire bouleversante !

Histoire d'un bonheur, Geneviève Damas 2013. Récit de rencontres improbables, de quatre vies à la dérive, mais porteuses de vraies questions : qu'est-ce que le bonheur, comment se libérer des conventions d'une vie toute tracée pour découvrir son propre chemin ? Réflexion réconfortante sur la recherche de soi.

Joyeux temps des Fêtes !

Le comité des bénévoles

Vents et Marées • Saint-Jean et Saint-François

Activités pour l'automne

Le Cercle Bec et Plumes se réunit à la bibliothèque le 3^e lundi de chaque mois de 13 h 30 à 15 h. Le dernier lundi du mois, sauf en décembre, le Club de lecture permet aux participants d'échanger sur les livres lus récemment, sans qu'aucun titre ne soit imposé. La bibliothèque, située au Centre municipal de Saint-Jean, 10, chemin des Côtes, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h.

La collection

La bibliothèque accepte les dons d'œuvres récentes datant de moins de cinq ans, romans, documentaires, biographies, etc., mais aussi œuvres classiques plus anciennes en bon état. L'ensemble de la collection peut être consulté à http://bibliotheque.saintjeaniledorleans.ca/opac_css/. Les personnes abonnées peuvent également consulter leur dossier sur ce site.

Nouvelles acquisitions

- Jens Christian Grondahl, dans *Les complémentaires*, décrit bien les personnages et les circonstances qui font qu'un couple se remet en question après 25 ans de vie commune.

- Avec *La faille en toute chose*, Louise Penny retrouve l'inspecteur Gamache qui élucide encore une disparition à Three Pines, le village des Cantons-de-l'Est où il se réfugie.

- José Rodrigues dos Santos, avec *La clé de Salomon*, nous entraîne dans le monde de la CIA, tout en nous fournissant maintes explications sur la physique quantique et les scientifiques qui s'y sont intéressés, dont Albert Einstein.

- Dans *Le rocher de Montmartre*, Joanne Harris nous fait retrouver Vianne Rocher et sa fille Anouk, les personnages de Chocolat. On retrouve la même atmosphère, l'entraide, l'amitié, la magie et les odeurs de chocolat.

- Serge Raffy, *Tuez-les tous*. Des archéologues cherchant la sépulture d'un défenseur des cathares découvrent que certains rites persistent encore; références historiques, enquête policière et enlèvement contribuent à faire un roman passionnant.

- Erri De Luca évoque *Le poids du papillon* et nous fait vivre dans la montagne la rencontre ultime entre le chasseur et le chamois qu'il traque depuis des années. Un court récit tout en détail et en poésie.

- Henning Mankell fait revivre l'inspecteur Kurt Wallander alors en début de carrière. Wallander est déjà minutieux et perspicace dans *La faille souterraine et autres enquêtes*.

- Julian Fellowes et *Passé imparfait* nous plongent dans l'Angleterre aristocratique des années 60. Humour, mais aussi désillusion et décadence attendent cette société en mutation. Julian Fellowes est aussi l'auteur de la série Downton Abbey.

- *Les apparences* et *Les lieux sombres* de Gillian Flynn sont deux suspenses passionnantes mettant en scène des personnages complexes. Joyeuses fêtes et bonnes lectures

**Thérèse Beaudet
pour le comité de la bibliothèque**

David-Gosselin • Saint-Laurent

Rappel - Fermeture durant les Fêtes

Notre dernière journée d'ouverture en 2014 avant le congé des Fêtes sera le samedi 20 décembre. Nous serons de retour le mardi 6 janvier 2015.

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter jusqu'à cinq biens culturels. Vous pourrez donc profiter pleinement de cette période pour vous adonner à la lecture.

Rotation des volumes

La dernière rotation de volumes fournis par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques a eu lieu en novembre. Nous vous invitons à venir en profiter.

Rappel - adresse courriel

Réseau Biblio offre un nouveau service aux bibliothèques membres. Les usagers pourront recevoir automatiquement quatre avis concernant leur abonnement.

- Un avis de courtoisie sera envoyé à l'usager trois jours avant que le prêt arrive à échéance.
- Un avis de réservation sera envoyé le jour même où le document réservé sera disponible.
- Un avis de réabonnement est envoyé aux usagers dont l'abonnement s'est terminé au cours des 30 à 60 jours précédents.
- Un avis de retard avis sera envoyé lorsque le prêt sera en retard depuis la veille.

Livres numériques

Réseau Biblio offre maintenant le prêt numérique via www.prenumerique.ca. Tous les usagers pourront y accéder et télécharger les livres disponibles.

Pour bénéficier de ce service, il faut d'abord se présenter à la bibliothèque. L'usager doit avoir son numéro et son NIP pour s'authentifier. Il devra également fournir son adresse courriel lors de son premier emprunt.

Il est à noter que ce système doit être ensuite géré par l'usager. Il n'y a pas de connexion entre www.prenumerique.ca et notre réseau.

Les bénévoles recevront la formation au cours des prochains mois pour la procédure à suivre. Nous demandons votre collaboration et votre compréhension si nous ne sommes pas en mesure de répondre à vos questions et demandes. Il suffira de laisser vos coordonnées et nous ferons le suivi.

Je profite de l'occasion pour mentionner que votre bibliothèque est opérée uniquement par des bénévoles. C'est pourquoi nous faisons appel à vous régulièrement pour vous demander de vous impliquer dans cette organisation.

Joyeuses Fêtes à tous.

**Guy Delisle
Responsable de la bibliothèque**

Oscar-Ferland • Saint-Pierre

Joyeuses Fêtes à tous et à toutes !

Vous aimez votre communauté ? Vous avez du temps à donner ? Devenez bénévoles à la bibliothèque Oscar-Ferland : nous avons besoin de vous. Vous êtes étudiant(e) au secondaire et vous avez des heures de bénévolat à faire dans le cadre de votre programme d'études ? Donnez votre nom aux bénévoles de la BOF.

Nous avons aussi besoin de bénévoles pour « L'heure du conte ». Il s'agit de lire des histoires aux enfants d'âge préscolaire, en collaboration avec les garderies de notre communauté.

La BOF a reçu, lors de la dernière rotation, une exposition qui sera présentée jusqu'en mars 2015 : dix aquarelles, œuvres de la poétesse et peintre Marie Laberge, qui a étudié à l'École des beaux-arts de Québec et à

l'Université Laval.

Lors de la dernière rotation, nous avons reçus de nouveaux CD et DVD.

CD

L'Essentiel 1977-2007, Francis Cabrel.

Merci de votre amitié, Georges Hamel.

Popular problems, Leonard Cohen.

Trente, artistes variés.

DVD

Le grand hôtel Budapest.

Le mariage de l'année.

Bonne fin d'année 2014 et revenez-nous dès le 6 janvier 2015.

**Nathalie Vézina
pour l'équipe de bénévoles de la BOF**

La Ressource • Sainte-Pétronille

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

Le poison d'amour, d'Éric Emmanuel Schmitt.

Violence à l'origine, de Martin Michaud.

Une main encombrante, d'Henning Mankell.

Les héritiers du fleuve, volume 4, de Louise Tremblay-d'Essiambre.

Félicité (quatre volumes), de Jean-Pierre Charland.

À la découverte du Saint-Laurent, de Jean Gagné.

L'obésité, une maladie qui s'attrape, de Paul Thomas m.d.

1000 jeux pour vos enfants, Sélection du Reader's Digest.

Merci

Merci à mesdames Josée Lannevile et Hélène Arsenault et à messieurs Gilles Dumas,

Gilles Dionne et Fernand Choquette qui ont donné des livres pour enrichir nos collections.

Horaire des Fêtes

Cette année, pendant la période des Fêtes, la bibliothèque sera ouverte aux heures et aux jours habituels.

JOYEUSES FÊTES !

Votre équipe bénévole de la bibliothèque La Ressource vous souhaite un joyeux Noël, un temps des Fêtes rempli de bonheur, de chaleur et d'échanges et une année 2015 qui vous accordera des temps de détente, de lecture et de découverte du monde.

**Gilles Gallichan et Lise Paquet
pour l'équipe de bénévoles de la
bibliothèque La Ressource**

Trois championnes de taekwondo iront en Italie

Nicole Bédard

Florie-Frédérique Lavoie, de Saint-Pierre, Marie-Christine et Carol-Ann Blouin, de Saint-François, se sont qualifiées pour le Championnat du monde de taekwondo. Elles participeront donc aux compétitions internationales qui se dérouleront à Jesolo, ville de la province de Venise, en Italie, du 24 au 27 mai 2015.

Florie-Frédérique Lavoie

Florie-Frédérique Lavoie, 14 ans, ceinture 1^{er} degré, a reçu la médaille d'argent en combat au Championnat canadien de taekwondo qui se déroulait à Régina, en Saskatchewan, le 8 novembre 2014, ce qui lui permet d'accéder au prochain Championnat du monde. Après avoir été médaillée d'or en combat, le 7 juin dernier, à Amherst en Nouvelle-Écosse, elle espérait toucher l'or une fois de plus, mais elle dit que son stress a grandement nui à sa concentration. Confiante, elle compte bien se reprendre en Italie.

Cette discipline sportive, elle la pratique depuis l'âge de quatre ans. Aujourd'hui, elle s'entraîne six fois par semaine, tout en réservant du temps à ses études, « je ne peux pas me permettre de ne pas me forcer pour arriver ». Elle dit que ses amis dans sa classe de secondaire III l'encouragent et ne manquent pas de la féliciter pour ses exploits sportifs. Elle tient à dire combien elle est reconnaissante envers Caroline Beaudoin, directrice technique de taekwondo, qui l'accompagne pendant son entraînement et ses compétitions, tout en ajoutant que ses parents sont d'un support constant sur tous les plans.

Comme sa prochaine compétition la mènera en Europe, elle aimerait bien avoir l'aide de commanditaires pour l'aider à défrayer le coût de ce prochain voyage; elle lance donc un appel à de généreux bienfaiteurs.

Marie-Christine et Carol-Ann Blouin

Marie-Christine Blouin, ceinture noire 4^e degré, est reconnue pour sa performance en taekwondo, tout comme sa sœur Carol-Ann, ceinture noire 3^e degré. Lors des compétitions qui se sont déroulées au Championnat canadien, à Régina, Saskatchewan, Marie-Christine s'est classée médaillée d'or en forme par équipe et médaillée d'argent en forme individuelle. Pour sa part, Carol-Ann a obtenu la médaille d'or en forme par équipe.

Dès l'âge de cinq ans, les sœurs Blouin se sont adonnées à ce sport, poursuivant avec détermination un entraînement de dix heures de taekwondo et de quatre heures de gymnastique par semaine. Marie-Christine travaille au Centre Jeunesse de Québec et Carol-Ann poursuit des études en sciences infirmières. Pour concilier travail, études et entraînement

sportif, apprendre à gérer le stress et garder la bonne forme physique, elles ont recours à des spécialistes tels que psychologue, massothérapeute et physiothérapeute, ce qui occasionne des frais qui s'ajoutent à ceux des voyages nécessaires à leur participation aux compétitions. Elles évaluent leurs dépenses à près de 13 000 \$, cette année. C'est pourquoi elles ont besoin de commanditaires qui accepteraient de les aider financièrement.

Marie-Christine et Carol-Ann ont apprécié les subventions reçues à ce jour de l'administration du Tour de l'Île à vélo et elles remercient également le Centre Multi-Forme de Saint-Pierre qui leur permet de s'entraîner gratuitement.

Nous suivrons avec intérêt le chemin de ces trois Orléanaises qui représenteront le Canada au Championnat du monde de taekwondo, en Italie, au printemps 2015.

Les fermières de Saint-Laurent vous remercient

Le marché de Noël organisé par le Cercle des fermières de Saint-Laurent, à la fin novembre, a connu un franc succès. Les visiteurs ont en effet eu la chance d'admirer tout le savoir-faire de ses arti-

sanies et de se procurer friandises et plats préparés. Les fermières de Saint-Laurent tiennent à remercier tous les visiteurs ainsi que la municipalité de Saint-Laurent pour son soutien continu.

Diane Paradis



SUCCULENT, E adj. (lat. *succulentus*) . 1. Qui a une saveur délicieuse ; savoureux. *Viande succulente*. 2. POPULAIRE Se dit des mets servis à la GRANGE de l'Ile.

la **Grange**
AUBERGE - RESTAURANT
de l'ile

bon vin - bonne table - bonne nuit
1517 chemin Royal, St-Pierre-de-l'île-d'Orléans G0A 4E0

418-828-9926
www.lagrangedelile.com

RESTAURANT HORAIRE D'HIVER : DU JEUDI AU DIMANCHE
PÉRIODE DES FÊTES : DU 18 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 2015
SUR RÉSERVATION
FERMÉ LE 25 DÉCEMBRE
BRUNCH LE JEUDI 1^{ER} JANVIER DE 9 HEURES À 13 HEURES
SOUPER À COMPTER DE 17.00 HEURES



www.autourdelile.com

Réaction du président du CLD de l'île d'Orléans



© SYLVAIN DELISLE

Galerie photo des lumières de Noël sur l'île



© BRUNO LAPLANTE

Rétrospective de l'année en photo (diffusion durant la semaine de Noël)



© SYLVAIN DELISLE

Retrouvez ces articles sous l'onglet "En vedette"



Chère concitoyenne, cher concitoyen, ma famille et mon équipe se joignent à moi pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes et une nouvelle année 2015 à la hauteur de vos aspirations.



J'exprime le vœu que vous puissiez goûter, avec les gens qui vous sont chers, aux fruits de l'amitié et de l'amour dans un esprit de partage et d'optimisme.

Joyeuses Fêtes!



Jonathan Tremblay, député NPD
Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord



Jonathan Tremblay

Député de Montmorency – Charlevoix – Haute-Côte-Nord
4611, boulevard Sainte-Anne, Québec, QC G1C 2J3
jonathan.tremblay@parl.gc.ca | jonathan.tremblay.npd.ca

418 660-6776



SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

CHARLEVOIX
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS

votre RÉFÉRENCE-ENTREPRENEURIAT pour
CRÉER. DÉVELOPPER. IMPLANTER.

Canada

Développement économique Canada appuie
financièrement la SADC

**SI VOUS AVEZ
L'AUDACE DE VOUS
LANCER EN AFFAIRES
ET VOUS AVEZ ENTRE
18-35 ANS**

INFORMEZ-VOUS SUR LA STRATÉGIE JEUNESSE
24 MOIS SANS INTÉRÊTS
25 000 \$ PAR ENTREPRENEUR

PRÊT PERSONNEL POUVANT SERVIR COMME MISE DE FONDS

SADCCHARLEVOIX.CA

RELÈVE - DÉMARRAGE - EXPANSION - MODERNISATION

Côte-de-Beaupré & Île d'Orléans : 418 828-2881 / Baie-St-Paul : 418 435-4033

Offres d'emploi	Offres de service	Offres de service (suite)	Recherche
<p>Directeur ou directrice de la boutique du Club de golf Orléans Sous l'autorité du président du club, vous serez responsable de la planification, de l'organisation et de la gestion des activités de la boutique (avril à fin octobre). Plus spécifiquement, vous aurez à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agir à titre de préposé ou préposée à l'accueil; - assurer la gestion des départs; - préparer les horaires de travail et gérer le personnel; - être responsable des systèmes informatiques et téléphoniques; - être responsable du recrutement et du suivi des demandes de tournois extérieurs et coopérer avec les organisateurs; - collaborer avec le surintendant du terrain et le concessionnaire du restaurant. <p>Des connaissances dans le domaine du golf sont souhaitables.</p> <p>Si vous désirez relever ce défi et si vous êtes reconnu(e) pour votre esprit d'équipe, votre sens de l'organisation, votre dynamisme et votre autonomie, faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 30 décembre 2014.</p> <p>Club de golf Orléans Inc. 246, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille, I.O. Québec G0A 4C0 Tél : 418-828-2269</p>	<p>Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vanités). Contactez Sylvain. 418 440-8494</p> <p>Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multi services I.O. 418 717-7342</p> <p>Massothérapie – Orléans : Relaxation & thérapeutique. Californien – abandon corporel, sportif, traditionnel japonais (acupression) amma. Fasciathérapie. À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Sur rendez-vous. Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM. Reçus pour assurances. 418 991-0642 ou halim_tazi@videotron.ca</p>	<p>Cours personnalisés d'anglais, français, espagnol, privés ou en petits groupes. Enseignante agréée, possibilité de reçu d'impôt. 418 828-0892</p> <p>Entretien général, gestion de résidence, menuiserie, rénovations, peinture, etc. Spécialité maisons ancestrales. Excellentes références. Yves Delisle. 418 999-8409</p>	<p>Achetons antiquités, tricoteuses à bas, chapelets, articles religieux, raquettes à neige, manteaux de fourrure, vieux jouets, pièges à ours, montres de poche, annonces publicitaires, cartes de hockey, vieille monnaie, or. Déplacement à domicile. Contactez Daniel. 418 930-0188 ou danam.inc@videotron.ca</p>

OPINION DU LECTEUR

Requiem pour un morceau de patrimoine

En introduction au palmarès des lauréats dévoilé dans *Les Prix de l'Île 2014*, on lit : « Le site patrimonial de l'île d'Orléans n'est pas un territoire ordinaire pour quiconque voulant réaliser un projet de construction ou de rénovation. En effet, les valeurs historique, architecturale, paysagère, agricole et naturelle sont essentielles à considérer dans toute intervention sur le territoire, que ce soit d'implanter une enseigne ou de construire une résidence. » Nous prenons bonne note ! Toutefois, il aurait fallu ajouter : « ou de la détruire »...

Justement, le 11 novembre dernier, JOUR DU SOUVENIR, en contournant la pointe de Sainte-Pétronille j'ai vu avec stupeur, comme d'autres témoins passant par là, s'écrouler une demeure sous les coups d'un bâlier mécanique. Personne ne s'y attendait. Pourquoi est-ce que j'en parle ? D'abord parce que, depuis cent ans, cette maison s'inscrivait dans un bel alignement de résidences devant l'anse aux Canots : un héritage du grand siècle de villégiature qui fit du bout de l'île un lieu de vacances aussi prestigieux

que convoité. Bref, dans un décor de verdure avec vue privilégiée sur Québec, un ensemble patrimonial typique à respecter et à conserver intact. Déjà que précédemment, sa voisine, un petit bijou de style Arts and Crafts, condamnée elle aussi au pic du démolisseur, s'était vu imposer au dernier moment un lifting qui, malgré des matériaux tout neufs, lui a conservé sa physionomie originelle. Évidemment, c'est du faux ancien, mais il a bien fallu s'en contenter, faute d'avoir opté pour sa restauration. Car ça se restaure, une vieille maison, ça se rénove, ça peut même s'agrandir sans la défigurer : l'Association des amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec (APMAQ) en aurait long à suggérer à ce chapitre.

S'informer avant de décider

De plus, la demeure qu'on vient de détruire avait sa propre histoire. Avant d'accorder un permis de démolition, si l'on s'était donné la peine de se renseigner (élément « essentiel à considérer »), on aurait appris que, construite en 1870 sur la terre d'un certain Jean Leclerc, dans le

secteur ouest de Saint-Pierre, elle avait rempli la noble fonction de « maison d'école », accueillant aussi dans ses murs des enfants de Beaulieu, aujourd'hui Sainte-Pétronille.¹

Par la suite mise aux enchères en 1913, son acquéreur l'avait déplacée jusqu'à l'anse aux Canots pour la convertir en résidence d'été. Son insertion parmi ses voisines venant enrichir la diversité de leur architecture, allait conférer un charme indéniable à cette harmonieuse cohabitation au cœur même du noyau villageois.

Un devoir de vigilance

Mais, dans les officines de notre île et les bureaux du ministère de la Culture, s'est-on soucié de telles considérations ? L'île d'Orléans est pourtant un « site patrimonial déclaré », donc à protéger. Dans *Les Prix de l'Île 2014*, on lit aussi : « La conservation du patrimoine est un enjeu de société et chaque propriétaire y joue un rôle. En effet, il n'est pas de la responsabilité unique du ministère de la Culture et des Communications et de la MRC de veiller à la transmission du

patrimoine aux futures générations. » Cela est tout à fait exact : les citoyens que nous sommes doivent être y être sensibilisés. Cependant, de leur côté, les hautes instances ont un rôle majeur à jouer relativement au patrimoine bâti : pas seulement pour sa transmission, mais d'abord, en amont, pour sa préservation. Par exemple, dans le cas des maisons non entretenues, comment, jusqu'à ce jour, n'a-t-on pas trouvé moyen d'intervenir pour éviter leur dégradation ? Au cœur même de mon village, il y en a présentement trois, inoccupées, qui « se laissent aller » à moins qu'on ne les laisse aller. L'une d'elles ne passera sûrement pas l'hiver, tandis que les deux autres, centenaires, ont une valeur historique et, pour l'une d'elles, architecturale. Est-il acceptable de laisser dépérir en silence des morceaux de notre patrimoine bâti ? Si les choses ne changent pas, peut-être sera-t-il à propos de proclamer un jour du Souvenir pour le patrimoine disparu.

Robert Martel
Sainte-Pétronille

¹ Daniel B. Guillot, « La vieille maison d'école », article publié dans le bulletin *Le Beau Lieu*, juin 2007.

Autour de l'île

www.autourdelile.com

Rédacteur en chef: Sylvain Delisle

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Pour nous rejoindre : 418 828-0330 ; télécopieur : 418 828-0741 ; Courriel : autourdelile@videotron.ca ;

Adresse postale : 517 route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Collaborateurs et collaboratrices : Nicole Bédard, Tim Boucher, Isabelle Demers, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Julien Milot, Pierre Shaienks, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Correcteur et correctrices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Line Frenette et Bernard Raphy.

Mise en page : Orage Communication

Imprimeur : Hebdo Litho

DATES BUTOIR À RESPECTER

Publicité : lundi 5 janvier (Réservation d'espace et matériel publicitaire)
Textes et communiqués : mercredi 7 janvier
Distribution : jeudi 22 janvier

**NOUS PROFITONS CETTE
OCCASION SPÉCIALE POUR VOUS
REMERCIER DE VOTRE CONFiance
ET NOUS VOUS OFFRONS NOS
VŒUX LES PLUS SINCÈRES.**



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

MON ÎLE MA CAISSE NOTRE RICHESSE

HORAIRE DES FÊTES

24 décembre

25 et 26 décembre

29 et 30 décembre

31 décembre

1^{er} et 2 janvier

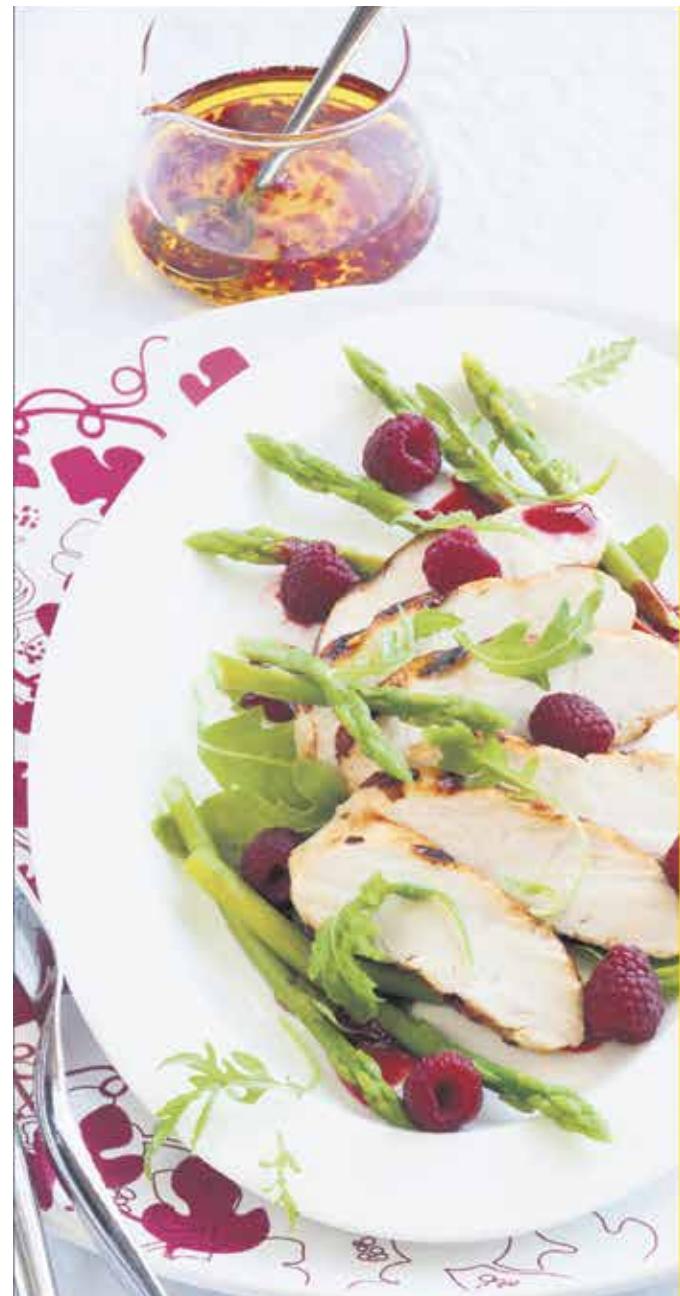
10 H À 12 H

FERMÉ

HORAIRE RÉGULIER

10 H À 12 H

FERMÉ



Vive les grands rassemblements

**Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans**



MIREILLE MIGNEAULT, poste 5005
PATRICE DESGAGNÉS, poste 5230

418 663-0119

**PROMUTUEL
ASSURANCE**



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA